



FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

Casier Postal 2096

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche

Bureau : Temple-Neuf, 1

Chèques postaux IV, 178

Téléphone 207

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

Les annonces sont reçues à l'administration du journal et par les agences de publicité en Suisse et à l'étranger. — Les annonces remises avant 2 heures (grandes annonces avant 9 heures) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

ABONNEMENTS

En ville, par porteur 1 an 6 mois 3 mois
 9.— 4.50 2.25
 par la poste 10.— 5.— 2.50
 Hors de ville franco 10.— 5.— 2.50
 Etranger (Union postale) 16.— 13.— 6.50
 Abonnement payé par chèque postal sans frais.

Abonnements de villégiature.
 Changement d'adresse, 50 centimes.
 Bureau: Temple-Neuf, N° 1
 Vente au numéro aux kiosques, garas, débits, etc.

ANNONCES, corps 8

Du Canton, la ligne 0.10; 1^{re} insertion minimum 0.50. Tardifs 0.40 la ligne; avis mortuaires 0.20; dito ex-canton 0.30. Suisse et étranger, la ligne 0.20; 1^{re} insertion minimum 1 fr. Le samedi, annonces commerciales: 0.25 la ligne; min. 1.25. Réclames, 0.50 la ligne, min. 2.50. Suisse et étranger, le samedi, 0.60; min. 3 fr. Demander le tarif complet. — Le Journal se réserve de retarder ou d'avancer l'insertion d'annonces dont le contenu n'est pas lié à une date.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de NEUCHÂTEL

La commune de Neuchâtel offre à louer pour tout de suite: L'immeuble qu'elle possède à la rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville 7. Cet immeuble renferme au rez-de-chaussée un local à l'usage de boucherie ou de magasin et à l'étage un appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances.

Temple Neuf 15, 2^{me} étage, appartement de deux chambres, cuisine, galetas.

3^{me} étage, 2 chambres, cuisine, galetas.

Prix: 30 fr. par mois.

Temple Neuf 9, 1^{er} étage, 2 chambres, cuisine, mansardes et galetas. 43 fr. 75 par mois.

L'ancienne poudrière, quartier des Poudrières 6, à l'usage d'écurie ou d'entrepôt.

Rue du Neubourg 23, rez-de-chaussée, local pour atelier ou magasin avec logement de trois chambres, cuisine. Prix: 900 fr.

S'adresser au gérant des immeubles ou à la Caisse communale.

Neuchâtel, le 6 janvier 1913.

Directions des finances, forêts et domaines.

COMMUNE de Peseux

VENTE DE BOIS

Le lundi 21 juillet courant, la commune de Peseux vendra, par voie d'enchères publiques, dans ses forêts, les bois ci-après désignés, savoir:

450 stères sapin cartelage et dazons.

400 stères de souches.

Le rendez-vous des miseurs est à 8 heures du matin, à la maison du garde.

Peseux, 15 juillet 1913.

Conseil communal.

IMMEUBLES

Propriété à vendre

A La Goulette, à quelques minutes de la gare de Saint-Blaise, sur route cantonale, à vendre belle propriété: habitation agréable de construction moderne avec chauffage central, terrains de dégagement, etc. — S'adresser Etude Emile Lambelet, notaire, à Neuchâtel.

Petite villa

A vendre ou à louer, dès maintenant ou pour époque à convenir, à Port-Rouland, une petite villa de 7 pièces, cuisine et dépendances, balcon, chauffage central, électricité, bains, jardin. — Exposition au midi, belle vue. — Prix avantageux. — Etude Ph. Dubied, notaire.

Enchères de vignes

Lundi 28 juillet 1913, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Hôtel de la Couronne, à Colombier, il sera vendu aux enchères publiques:

pour compte de Dame Pétremand née Béguin, Cadastre de Colombier:

A Ceylard, art. 60, vigne de 1650 m².
Sous le Villaret, art. 64, 65, 56 et 58, vignes de 630, 424, 455 et 414 m².

Cadastre de Corcelles-Cormondrèche:

L'Homme Mort, art. 35, vigne de 971 m².
Les Roètes, art. 40, 41, et 42, vignes de 802, 1306 et 455 m².

pour compte de Dame Jean Jaquet et enfants, Colombier, Sous le Villaret, art. 1672, bois de 510 m².
Boudry, Les Marnières, art. 1499, bois de 885 m².
Corcelles-Cormondrèche, Sur le Creux, art. 1980, vigne de 707 m².

Les adjudications pourront être prononcées séance tenante. S'adresser au notaire E. Paris, à Colombier, chargé de la vente.

Enchères d'immeubles après faillite

Le lundi 28 juillet 1913, à 3 heures de l'après-midi, l'administration de la masse en faillite d'Albert Gattino, précédemment marchand de vins à Neuchâtel, vendra par voie d'enchères publiques, à l'Hôtel de la Gare, à Corcelles, les immeubles que le failli possédait à Corcelles et qui sont désignés comme suit au Cadastre de cette localité:

1. Article 1935, pl. fo. 9, No 128, à Porcena, place à bâtir de 702 m². Limites: Nord, 1920; Est, 1936, 1937; Sud, le chemin de fer; Ouest, 1934. Proviennent des articles 1561, 33 et du chemin de fer du J.-N. divisés. Passage selon plan cadastral.

2. Article 1937, à Porcena, bâtiments et place de 533 m². Limites: Nord, 1936; Est, 1936, 1882; Sud, le chemin de fer; Ouest, 1935.

Subdivisions:

Pl. fo. 9, n° 130, à Porcena, entrepôt et logement, 190 m²
 Pl. fo. 9, n° 131, à Porcena, entrepôt et terrasse, 20 m²
 Pl. fo. 9, n° 132, à Porcena, caves, 64 m²
 Pl. fo. 9, n° 133, à Porcena, place, 259 m²

Proviennent de l'article 1865 supprimé et de l'article 1851 divisé; ces articles provenaient de division: le premier des articles 1629, 1630; le second de l'article 32.

Ces immeubles sont situés en face de la gare de Peseux-Corcelles à laquelle ils sont reliés par une voie industrielle et une voie Decauville.

Le bâtiment construit sur l'article 1937 a été transformé récemment; il est en bon état d'entretien et spécialement aménagé pour le commerce de vins en gros. Il comprend en sous-sol des caves spacieuses et au rez-de-chaussée de vastes entrepôts avec bureau et 5 cuves de ciment armé d'une contenance totale de 75,000 litres environ. Le premier étage est distribué en deux logements, dont l'un de 4 pièces, cuisine, chambre de bains, buanderie, véranda avec terrasse, et l'autre de 3 chambres avec cuisine.

L'article 1935 forme un sol à bâtir très bien situé.

Les conditions de vente seront déposées à l'Office des faillites de Boudry et au bureau du soussigné dès le 15 juillet 1913.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Etude des notaires Potitpierre & Hotz, Epancheurs 8, Neuchâtel.

L'administrateur de la masse Gattino
Ch. HOTZ, not.

Propriété à vendre

A vendre, dès maintenant, jolie propriété sise à Hauterive, au haut du village, dans une agréable situation. L'immeuble se compose de bâtiments avec 12 chambres, cuisine et dépendances, petite écurie, tonnelle, jardins, verger et champs d'une contenance totale d'environ 41,500 m² (art. 258 du cadastre). Conditions avantageuses. — S'adresser à M. J. Wavre, avocat, à Neuchâtel.

Jolie propriété avec rural

A vendre à la Béroche, dans très belle situation, une propriété indépendante, de construction très récente, 5 pièces, rural et dépendances; eau et électricité; grand terrain de dégagement. Vue superbe sur le lac et les Alpes.

Pour renseignements, s'adresser au notaire H. Vivien à Saint-Aubin.

A vendre ou à louer villa moderne de 2 logements de 4 et 5 chambres, jardin, situation magnifique à la lisière de la forêt. S'adresser Etude G. Favre et E. Soguel, rue du Bassin 14.

A vendre à Peseux 2700 m² sol à bâtir

près du nouveau collège. F. Cou-laz, Peseux. c. o.

A vendre, pour cause de départ, dès maintenant ou pour époque à convenir, jolie

petite villa de 8 chambres, située à Bellevaux. Vne étendue. Confort moderne. Pour tous renseignements s'adresser à l'Etude Ph. Dubied, notaire.

A VENDRE

On offre à vendre

2 étages nickelés à 4 étages avec les verres, ainsi qu'une dite en fer forgé, un étouffoir à charbon avec ramasse-braise, deux fourneaux dont un à pétrole et un à charbon, le tout usagé mais en bon état. S'adresser Boulangerie Aug. Jeanneret, Serrières.

accordéon

Pingeon et Haldimann, à l'état de neuf. S'adresser rue du Seyon No 34, 1^{er}. c. o.

Belle génisse

toute prête au veau, chez J. d'Espagnier, à Epagnier (Marin).

un canot-moteur

10 HP, en bon état, marchant très bien. Pour renseignements s'adresser à Marcel Vautravers, Saint-Blaise.

Occasion sans pareille

A vendre un beau mobilier complet composé d'un superbe lit Louis XV, 2 places, noyer poli, complet, avec sommier 42 ressorts à bourellets, 1 trois-coins, 1 matelas extra crin animal noir, 1 duvet édredon, deux oreillers, 1 traversin, 1 table de nuit noyer poli dessus marbre, 1 lavabo avec marbre et étagère et belle glace biscoutée, 1 réfrigérateur marche 15 jours, sonnerie cathédrale, 2 beaux tableaux paysages, 1 table de cuisine avec tiroir, 6 tabourets bois dur, 6 chaises très solides, 1 porte-linge, 1 machine à coudre dernier système, navette vibrante, à pied et coffret.

Tous ces articles sont garantis neufs, de fabrication extra soignée et cédés à prix incroyable de 465 fr. Occasion à saisir tout de suite. S'adresser aux Ebnésites, rue Pourtalès, Neuchâtel, seule maison spéciale ne vendant que des articles occasions neufs.

Dernière semaine

de la **VENTE A PRIX RÉDUITS** seulement jusqu'au 28 juillet

Profitez de gagner de l'argent
 en achetant de nos occasions extrêmement avantageuses
Economisez de l'argent!
 car cela vous rendra content!

Vous pouvez faire la plus grande économie en achetant vos vêtements dans les magasins de Soldes et Occasions, à Neuchâtel

Pour la dernière semaine nous ferons des sacrifices spéciaux, entre autres:

	Valeur	Prix habituels	Vendu maintenant
Une série de Jupes laine blanche,	fr. 15.- à 25.-	10.- à 15.-	au choix 5.-
Une série de Robes en batiste blanche,	» 30.- à 40.-	14.- à 16.-	au choix 5.-
Une série de Manteaux de pluie pour hommes,	» 15.- à 40.-	10.- à 25.-	8.- à 16.50
Une série tissus lavables pour blouses et robes,	» 0.65 à 1.-	0.50 à 0.65	au choix 0.35
Une série d'Habilllements pour garçons,	» 2.50 à 8.-	1.95 à 6.50	1.75 à 5.40
Une série de Costumes en toile pour dames,	» 25.- à 60.-	9.- à 25.-	5.- à 14.-
Une série de Manteaux drap pour dames,	» 20.- à 55.-	9.50 à 30.-	6.50 à 23.-

Habillements	valeur	35.-	45.-	55.-	65.-	75.-
POUR HOMMES	prix habituels	28.-	34.-	38.-	45.-	50.-
	prix liquidation	23.-	30.-	33.-	38.-	41.-

Sur les Pantalons pour hommes et garçons, Chaussettes pour hommes, Bas pour dames et enfants, tabliers en tous genres, 10 % d'escompte.

Sur tous les Gants, Chaussettes d'enfants, Pantalons et Swatters en jersey pour garçons, 20 % d'escompte.

Manteaux caoutchouc pour dames, valeur 27 à 40 fr., vendus 17.50 et 23.50

Que tout le monde profite de la dernière semaine de la vente à prix réduits

Magasins de Soldes et Occasions

Jules BLOCH

Rue du Temple-Neuf Neuchâtel Rue des Poteaux

Grand Jardin Hôtel du Vignoble - Peseux

Dimanche 20 juillet 1913
FÊTE CHAMPÊTRE
 organisée par la
 « FANFARE ITALIENNE », de Neuchâtel

Vauquille aux pains de sucre, Roue aux salamis et Jeux divers

DANSE Dès 2 heures **DANSE**
 En cas de mauvais temps, la fête est renvoyée de 8 jours

Hôtel des Pontins - Valangin

Dimanche 20 juillet 1913
Concert et Danse
 Orchestre de La Chaux-de-Fonds

Bons saucissons de campagne
 Se recommande, **Arnold FRANCO.**

A LA CITÉ OUVRIÈRE

Rue du Seyon 7 NEUCHÂTEL Téléphone 10.21

MAISON SPÉCIALE
 pour
l'Habillement de l'homme et de l'enfant

Vêtements sur mesures
 Draperies anglaise et française
 (Façon et Coupe irréprochable)

CHEMISERIE :: BONNETERIE
COLS :: CRAVATES

Supplément illustré hebdomadaire

de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
 60 centimes par trimestre franco icile
 Pour l'étranger, fr. 1.25

DEMANDE D'ABONNEMENT

Administration de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
NEUCHÂTEL

Le soussigné s'abonne au
SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ HEBDOMADAIRE
 dès maintenant au 1^{er} octobre 1913, au prix de 60 cent.
 (Ci-joint la somme de 60 cent. en timbres-poste)

Signature _____
 Rue _____
 s. v. p.) Localité _____

En évitation de ports et de frais de remboursement, les abonnements se paient d'avance, en même temps que l'inscription.

On peut aussi s'abonner en versant les 60 centimes au compte de chèques postaux de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, IV n° 178. Indiquer au verso du coupon que ce paiement concerne les suppléments illustrés.

Les Suppléments illustrés hebdomadaires formeront au bout de l'année un joli volume, véritable document qu'on aura toujours plaisir ou intérêt à parcourir.

Mme A. CHEVEZ
 sage-femme diplômée de la Maternité. Prix modérés. Prend des pensionnaires, 21, Terrassière, Genève. Ueg234

JEUNE FILLE
 distinguée, bonne musicienne, désireait accompagner famille ou pensionnat à la campagne pendant les vacances. Petite rémunération exigée. Adresser offres sous N° 2128 à Hauserstein & Vogler, Neuchâtel.

Mme Zeender - Hochstrasser
 SAGE-FEMME DIPLOMÉE
 Pensionnaires. Consultations de 1 à 3 h.
 6, rue Pradier, Genève
 Téléphone 64.22

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre poste pour la reproduction sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

LOGEMENTS

A louer en ville, pour époque à convenir, appartement de 6 pièces, cuisine, dépendances. Belle situation, quartier tranquille. S'adresser au bureau de G. E. Bovet, 4, rue du Musée.

Pour cause de départ, à louer, pour le 24 septembre, logement de 4 chambres et dépendances. 42 fr. par mois. Demander l'adresse au No 300 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENTS
Logement de 4 chambres, cuisine et dépendances. Prix 35 fr. S'adresser Vauseyon 1, Café Prahin.

A louer, pour le 24 septembre, un logement de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Grand'Rue 4, 2me étage. c. o.

A louer au centre de la ville tout de suite ou pour époque à convenir un logement très bien situé, de 3 chambres, dépendances, gaz, électricité. S'adresser à Attinger Frères, Éditeurs, Place A.-M. Plaget 7, au plainpied.

1) Petite maison de 3 chambres avec dépendances et jardin.
2) Un petit logement.
S'adresser chez M. Louis Court à Hauterive.

Rue des Chavannes: 2 logements, chacun de 1 chambre et cuisine. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

1) appartement au 1er étage, 5 chambres, grande cuisine. Petit logement 2 chambres, cuisine. 1 magasin très bien situé. 2 chambres indépendantes. S'adresser Croix-du-Marché 3.

A Saint-Nicolas et Charmettes, à louer logement et 3 et 4 chambres, prix modérés de 450 à 730 francs.

Terrains

S'adresser à L.-A. Perrenoud ou Etude M. E. Bourquin, Terreaux 1.

A louer, pour le 1er août, un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser chez M. Paul Bourquin, Bas de la rue, Fesex.

Dans maison d'ordre et tranquille, à l'école, beau logement de 6 chambres et dépendances. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

1er étage de 4 chambres et belles dépendances, terrasse et jardin, à louer aux Carrels. S'adresser Etude G. Etter, notaire, Neuchâtel.

3 chambres aux Sablons 19

et toutes dépendances, gaz, électricité, 650 fr. par an

beau logement à louer dès le 24 décembre 1913. S'adresser au bureau de la Société de consommation.

Serrières

A louer, pour tout de suite ou époque à convenir, un appartement de 4 chambres et dépendances dans immeuble neuf. S'adresser Etude Petitpierre & Hotz, Epancheurs. c. o.

A louer, pour le 24 septembre ou époque à convenir, un joli logement de cinq chambres avec jardin et toutes les dépendances. Eau, gaz, électricité, buanderie. S'adresser Vieux-Châtel 13, 3me étage, ou à l'honneur de M. G. Ritter, à Monruz. c. o.

Peseux

A louer, tout de suite ou époque à convenir, deux beaux logements de 3 et 4 pièces chacun, avec toutes dépendances, situés rue de Neuchâtel. S'adresser à Sévère Arrigo, entrepreneur, Peseux. c. o.

A louer, entre Neuchâtel et Saint-Blaise, dès 24 septembre, logement, 5 chambres et dépendances, 3 courtes dont 2 à porcs, grange, et verger-jardin. Eau. Electricité. S'adresser Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A louer, pour époque à convenir, un superbe appartement

de 6 pièces avec toutes dépendances, confort moderne, chambre de bains, chauffage central, gaz et électricité. Réduction éventuelle pour fin de bail. S'adresser pour visiter au magasin Rod. Luscher et pour traiter à J. Bertholet, faubourg de l'Hôpital 17, 2me.

Tertre No 10. — A louer, dès maintenant, logement de 2 chambres, cuisine et dépendances. — Etude Ph. Dubied, notaire.

Fausse-Brayes. — A louer, dès maintenant, logement de 2 chambres et dépendances. — Etude Ph. Dubied, notaire.

Parcs No 61. — A louer, pour le 24 septembre 1913, petit logement de 3 chambres, cuisine. — Etude Ph. Dubied, notaire.

Port-Roulant. — A louer, dès maintenant, logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. — Etude Ph. Dubied, notaire.

A LOUER

pour cause de départ, bel appartement au centre de la ville, 3 chambres, cuisine et belles dépendances, balcon, gaz, électricité. S'adresser Seyon 12, 2me. c. o.

A louer un joli petit logement. S'adresser Tertre 18, au 1er. c. o.

Neubourg 18. — A louer, dès maintenant, logement de 1 chambre et dépendances. — Etude Ph. Dubied, notaire.

Moullins. — A louer plusieurs logements de 1, 2, 3 et 4 chambres, dès maintenant. — Etude Ph. Dubied, notaire.

A louer dès maintenant, rue du Seyon 38, un logement de 2 pièces et dépendances. S'adresser à M. Jules Morel, Serre 3. c. o.

Cormondrèche

A louer un petit logement de deux chambres, cuisine, etc., très bien situé. S'adresser No 34, 1er.

Pour le 24 septembre
A louer beau logement exposé au soleil, 3 chambres, cuisine et dépendances, vestibule vitré, eau, gaz, électricité, buanderie, séchoir. S'adresser Faubourg de l'Hôpital 15, 2me étage.

Serrières
A louer au plus vite beau logement remis à neuf, soleil. S'adresser Boine 8, 1er.

Pour tout de suite ou époque à convenir, appartement de trois chambres et dépendances, eau, gaz et électricité. S'adresser au bureau St-Nicolas 14.

Ecluse: logement de 3 chambres et dépendances, et logement de 5 chambres et dépendances. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

Au Vauseyon
A louer, dès maintenant, petits logements de 2 chambres et cuisine. Prix 30 et 22.50 fr. par mois. — S'adresser Etude G. Favre et E. Soguel, rue du Bassin 14.

Grande chambre et cuisine non meublées. S'adresser Seyon No 12, au 1er. c. o.

Etude A.-Numa BRAUEN notaire, Hôpital 7

A LOUER

Sablons, 4 chambres, balcon, 900 fr.
Quai Suchard, 4 chambres, balcon, jardin, 700 fr.

Pertuis-du-Soo, 3 chambres, 550 fr.
Moullins, 4 chambres, 550 fr.
Moullins, 3 chambres, 500 fr.

Temple-Neuf, 4 chambres, 650 f
Floury, 3 chambres, 420 fr.

Trois-Portes, 3 chambres, 500 fr.
Tertre, 2-3 chambres, 20-28 fr.
Chavannes, 2 chambres, 25 fr.

Fausse-Brayes, deux chambres, 25-30 fr.

A louer petits logements de 1 et 2 chambres. S'adresser Boine No 10.

A remettre tout de suite ou pour époque à convenir, dans belle situation, un beau logement de 5 chambres, cuisine, chambre de bain, chambre haute, bucher, et toutes dépendances, balcon, jardin, gaz et électricité. Prix 900 fr. — Demander l'adresse du No 238 au bureau de la Feuille d'avis. c. o.

A louer pour époque à convenir, à des personnes soignées: un appartement de 3 chambres, cuisine, chambre haute, cave et bûcher.

Un dit de 5 pièces, cuisine, galerie vitrée, alcôve, chambre haute habitable, grandes caves, bucher. Chauffage central. Jardin. S'adresser Etude A. Vuithier Peseux.

A LOUER

pour le 24 septembre, ou avant si on le désire, un superbe appartement de 7 ou 8 pièces très confortables, situé Chemin de la Boine 7, avec buanderie, bucher, terrasse et jardin ombragés ainsi qu'un jardin potager. Situation magnifique pour pensionnat ou famille. Quartier tranquille à proximité de deux stations du funiculaire Ecluse-Plan. Demander l'adresse du n° 328 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES
Jolie chambre indépendante, avec ou sans pension. Ecluse 17, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer. — Moullins 37, 2me étage.

Petite chambre meublée indépendante, chauffage central, électricité. 15 fr. Côte 68, 1er.

Jolie chambre pour monsieur rangé. Seyon 26, 2me.

Chambre meublée. Avenue du 1er Mars 24, 2me étage.

Grande chambre meublée ou non, à 2 fenêtres, indépendante, au soleil. Faubourg du Lac 15, au 3me.

Première chambre meublée. — Premier-Mars 24, 3me à droite.

Belle chambre meublée, indépendante. Ecluse 41, 3me à gau.

A louer une chambre meublée. Côte 97.

Belle chambre meublée au soleil. Balance 1, 3me, à droite.

Chambre à louer. Ruelle Dublé 3, 4me.

Pension Favarger-Mory 30, rue du Seyon

Belle chambre et pension soignée. Dîner seul si on le désire.

Chambre meublée. Evole 35, rez-de-chaussée, droite.

Chambre meublée au soleil. — Rue des Poteaux 5, 3me.
Jolie chambre meublée. Seyon n° 24, 1er.

Chambre meublée à louer, rue de Bréton 6, 2me étage.

Très jolie chambre meublée, faub. Hôpital 36, 3me, gauche.
Hôpital 22, 4me, chambre ind. au soleil, p. ouvrier rangé. c. o.

Chambres et pension soignée. 19, Beaux-Arts, 3me. c. o.

Cours de vacances

Pension soignée, chambres confortables. M^{me} Meylan, Beaux-Arts 15.

Pension soignée et jolies chambres. Comba Borel 18. c. o.

Chambre meublée pour ouvrier. Rue du Seyon 34, 1er. c. o.

Jolie chambre, soleil, vue sur le lac. Coq d'Inde 20, 3me.

Belle chambre au soleil, à personne propre et tranquille. S'adresser rue Louis Favre 10, 3me.

Chambre meublée, à 12 fr. — Parcs 45, rez-de-ch., à gauche.

Chambre meublée, avec ou sans pension. Hôpital 16, 2me.

Jolies chambres bien meublées, à 1 et 2 lits, au soleil, électricité, et bonne pension. S'adresser Terreaux 3, 2me.

Belle chambre pour monsieur soigné. Beaux-Arts 5, 1er.

Belle chambre meublée au soleil. Pension dans la maison si on le désire. Sablons 13, 1er étage, à droite.

Tout de suite, chambre meublée, indépendante, Temple Neuf 8, 1er. Même adresse, une grande cave.

Belle chambre meublée, exposée au soleil. S'adresser rue des Poteaux 10, 2me.

Belle grande chambre indépendante et une petite. Escalier du Château 4.

Jolie chambre meublée, au soleil. Bellevaux 6, 1er à droite.

2 chambres non meublées. Rue du Trésor, teinturerie, Croix-du-Marché.

Chambre meublée, électricité. Ecluse 17, 1er, de 12 h. à 4 h. à la soir à partir de 6 h. c. o.

A louer tout de suite deux chambres indépendantes et non meublées. Prix: 10 fr. et 8 fr. par mois. S'adresser à M. Oscar Barbezat, rue de la Place d'Armes No 1, au 1er.

Belles chambres à 1 et 2 lits. Pension soignée, rue de Flandres 1, 3me étage. c. o.

Chambre meublée, Terreaux 7, rez-de-chaussée à gauche. c. o.

Deux chambres meublées à louer; on trouverait aussi la pension. Conviendrait pour séjour d'été. S'adresser à M. Ami Jacot, Gorgier. c. o.

Jolie chambre meublée, soleil. Parcs 63, 3me. c. o.

LOCAT. DIVERSES

LOCAL

à louer, dès maintenant ou pour époque à convenir, à la rue de l'Orangerie, à l'usage de magasins, ateliers ou bureaux. — Etude Ph. Dubied, notaire. c. o.

Grand local pour atelier, entrepôt, etc., à louer au Chemin du Rocher. — S'adresser Etude G. Etter, notaire.

A louer, pour le 24 juin 1914, Place des Halles, un magasin bien situé au rez-de-chaussée, avec arrière-magasin et dépendances au 1er étage. Etude Ph. Dubied, notaire.

Grand magasin ayant accès sur deux rues à louer dès ce jour. Situation favorable, au centre de la ville et des affaires. Convientrait pour tout genre de commerce et en particulier pour un commerce de motocyclettes, vélocipèdes, etc. — S'adresser Etude Petitpierre & Hotz, 8, rue des Epancheurs.

LOCAL

A louer, dès maintenant ou pour époque à convenir, un beau local avec grande devanture, à l'usage de magasin, atelier ou entrepôt, côté Ouest de la ville. — Etude Ph. Dubied, notaire.

Petite maison à louer pour atelier de serrurerie, menuiserie, etc., ou entrepôt. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

PESEUX

A louer, pour tout de suite, magasin et arrière-magasin avec four de boulanger, ou pour tout genre de commerce. Centre du village. S'adresser Peseux 33.

Pour boulanger ou pâtissier, beaux locaux avec logement à louer quel du Mont-Blanc. — On louerait pour un autre usage. — Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

Demandes à louer

ON CHERCHE
pour le 24 septembre, sur territoire Neuchâtel (au-dessus de la ville excepté) logement 4 pièces et dépendances, si possible rez-de-chaussée avec jouissance de jardin ou terrasse. Côté Serrières préféré. Adresser offres et prix à M. E. Liauzun, Hauterive.

Chaumont

Petite famille cherche à louer logement de 3 chambres et cuisine, meublées, pour deux mois. S'adresser à Mme Arnaude, Bercles 2.

OFFRES

JEUNE FILLE

parlant allemand et français, ayant reçu instruction secondaire, cherche place dans bonne maison particulière. Mme Ledermann, Sandgrube, Münchenbuchsee.

VOLONTAIRE

Fille 17 ans, ayant passablement d'expérience dans petit ménage ordinaire, cherche place dans bonne famille où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. — Offres à M^{me} Flück, Oberer Quai 40, Bienne.

PLACES

On demande une personne pour aider à la cuisine dans un restaurant le dimanche et deux jours par semaine. Ecrire sous E. B. 390 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour tout de suite

Une jeune fille
pour aider aux travaux du ménage. S'adresser Evole 35 a, 3me.

Femme de chambre
bien recommandée, pouvant s'occuper de deux enfants de 5 et 7 ans. Offres de service avec certificats et photographie à adresser à Mme A. Loeb, Bains de Gurnigel. H5662Y

On demande une très bonne cuisinière
active et capable, pour le mois d'août. Se présenter sans tarder, avant dix heures du matin, chez Mme B., Hôtel Bellevue, à Neuchâtel.

On demande pour tout de suite, si possible, une bonne et robuste fille de cuisine
Bon gage. Demander l'adresse du No 388 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande, pour le 15 août, une

Personne
active et de confiance, sachant cuire, et pour faire les travaux du ménage. Bon gage. — Demander l'adresse du n° 385 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande, pour tout de suite, une

brave fille
d'été d'un peu au courant de la cuisine. Demander l'adresse du No 382 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une bonne DOMESTIQUE
pour tous les travaux du ménage et connaissant un peu la cuisine. S'adresser D.Trolliet, Cornaux. H2149N

On demande pour tout de suite chez personne seule, une

JEUNE FILLE
de 14-16 ans, comme volontaire ou demi-pensionnaire pour aider au magasin et au ménage. La préférence serait donnée à jeune Allemande ayant quelques notions de français. S'adresser à Mile von Allmen, Rocher 3, Neuchâtel.

Jeunes filles
et jeunes gens trouvent toujours des places dans toute la Suisse et dans toutes les branches. Karl Amiet, ancien instituteur, bureau de placement suisse, Olten.

LA FAMILLE, bureau de placement, faubourg du Lac 3, demande toujours des bonnes domestiques recommandées. c. o.

On demande

une forte fille
de 20 à 25 ans, de confiance, pour faire tous les travaux d'un ménage. Gage: 40 fr. par mois. S'adresser à Henri Bény, droguerie, La Tour de Peliz.

On cherche pour tout de suite, une

JEUNE FILLE
propre et active, parlant français, sachant cuire et tenir un petit ménage; bons gages. Demander l'adresse du n° 377 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande

une domestique
active, sachant cuire et connaissant le service de maison pour tout faire dans le ménage. S'adresser à M^{me} Studler, Bas de la rue 427, Peseux.

On demande au plus vite

une bonne
forte, active et sachant cuire, pour tous les travaux du ménage. — Bons gages. — S'adresser Trois-Portes 42.

EMPLOIS DIVERS

Demandée pour Berlin
auprès de deux enfants, Jeune fille

bien recommandée, sachant cuire. Adresse: Comtesse Hallwyl, Bad Pyrmont-Waldeck (Allemagne).

JARDINIER
muni de bonnes recommandations cherche place tout de suite, de préférence maison bourgeoise. — Faire offres à la rue Louis Favre No 9, chez Mme Baertschi.

Apollo
Le plus extraordinaire et poignant de tous les grands drames modernes en 4 parties et 1500 tableaux.
C'est du commencement à la fin un énorme succès d'émotion.
Durée: 4 h. ¼.
Les bijoux - Renard-escamoteur - Bébé veut faire du cinéma
Gr. drame moderne en 2 parties Comédie originale Enorme succès comique

Blanchisseuse-repasseuse
On demande pour tout de suite une bonne ouvrière, ainsi que des apprenties et assujetties. — S'adresser à Adèle Weber, blanchisseuse-repasseuse, à Saint-Blaise.

Jeune homme
bien élevé, de seize ans, désire travailler à la campagne pendant ses vacances, pour se perfectionner dans la langue française. Ecrire à M^{me} Delpy, Uster, Zurich.

Jeune homme
17 ans, cherche place dans un magasin ou hôtel, où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Ecrire à Zihlmann, Hengstbühl, Lucerne. K2146L

Demande de place
Jeune homme sérieux, versé dans l'agriculture, avec connaissances préliminaires théoriques et pratiques, cherche place dans grand domaine comme surveillant ou domestique-chef. Entrée tout de suite. Offres françaises préférées. Adresser offres à Mme Rosina Mischler, Junkerngasse, Schwarzenburg (Berne). Bf523Y

ON DEMANDE
Un bon jardinier, célibataire, connaissant à fond le métier, spécialement la culture maraîchère; et

un bon valet de ferme, célibataire, sachant bien traire et soigner le bétail.
Sérieuses références exigées. Pour tous renseignements, conditions et offres, s'adresser à la Direction de l'Asile de Beaufgard, Vauseyon, Neuchâtel.

Volontaire pâtissier
Jeune homme, âgé de 20 ans, cherche place en qualité de volontaire pâtissier. — Offres sous H. S. 185 à l'Agence de publicité Rudolf Mosse, Bâle. Zag. B.756

Magasin de la ville demande un commis sérieux
connaissant les deux langues, la comptabilité et si possible l'horlogerie. Place d'avenir pour personne sérieuse. Ecrire à R. V. 381 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande un placier
pour la ville de Neuchâtel et Serrières et pouvant faire des encaissements. Serait rétribué au fixe et à la commission. — Adresser les offres avec références par écrit à P. S. 394 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche partout
des personnes disposant de quelques heures libres par jour pour la vente de thé, cacao et chocolat, aux connaissances. Occupation facile. Demandes échantillons gratuits à la fabrique Hoch. Rudin-Gabriel, à Bâle.

Branche Chaussures
Vendeuses capables, possédant de bons certificats sur longs stages dans maisons de commerce animées, sont demandées par la maison de chaussures Dörschach, Zurich. H 3361 Z

Commissionnaire
Un magasin de la ville cherche pour tout de suite un jeune garçon libéré des écoles, pour faire les travaux du magasin, ainsi que les commissions. S'adresser au magasin Henri Robert, chaussures, faubourg de l'Hôpital n° 1.

On demande tout de suite un

JEUNE HOMME
de 15 à 16 ans, pour aider à soigner le bétail et travailler à la campagne. S'adresser à Marc Durig fils, Bôle.

LE RAPIDE
Horaire répertoire (AVEC COUVERTURE)
DE LA Feuille d'avis de Neuchâtel
Service d'été 1913
En vente à 20 centimes l'exemplaire au bureau du journal, Temple-Neuf 1. — Librairie-Papeterie Sandoz-Mollet, rue du Seyon, — Kiosque de l'Hôtel-de-Ville. — Mme Pfister, magasin Isoz, sous le Théâtre. — Bibliothèque de la Gare et guichets des billets. — Papeterie Bickel-Henriod, Place du Port, Librairie-Papeterie A.-G. Berthoud, rues des Epancheurs et du Bassin, — Librairie-Papeterie Bissat, faubourg de l'Hôpital, — Papeterie A. Zirngibel, rue du Seyon, — Papeterie Winther, Terreaux 3, et dans les dépôts du canton.

LE RAPIDE
Horaire répertoire (AVEC COUVERTURE)
DE LA Feuille d'avis de Neuchâtel
Service d'été 1913
En vente à 20 centimes l'exemplaire au bureau du journal, Temple-Neuf 1. — Librairie-Papeterie Sandoz-Mollet, rue du Seyon, — Kiosque de l'Hôtel-de-Ville. — Mme Pfister, magasin Isoz, sous le Théâtre. — Bibliothèque de la Gare et guichets des billets. — Papeterie Bickel-Henriod, Place du Port, Librairie-Papeterie A.-G. Berthoud, rues des Epancheurs et du Bassin, — Librairie-Papeterie Bissat, faubourg de l'Hôpital, — Papeterie A. Zirngibel, rue du Seyon, — Papeterie Winther, Terreaux 3, et dans les dépôts du canton.

L'Expulsé
Le plus extraordinaire et poignant de tous les grands drames modernes en 4 parties et 1500 tableaux.
C'est du commencement à la fin un énorme succès d'émotion.
Durée: 4 h. ¼.
Les bijoux - Renard-escamoteur - Bébé veut faire du cinéma
Gr. drame moderne en 2 parties Comédie originale Enorme succès comique

Changements d'adresses
Pour les changements d'adresses, MM. les abonnés sont priés de nous aviser
la veille
pour le lendemain de tout changement à apporter à la distribution de leur journal, sans oublier de mentionner l'ancienne et la nouvelle adresse.
Vu le grand nombre de changements, il n'est pas possible de prendre note des dates de retour, nos abonnés voudront bien avertir à temps de ce nouveau changement.
La finance prévue pour tout changement est de 50 centimes.
Il ne pourrait être tenu compte des demandes de changements d'adresses où l'ancienne et la nouvelle adresse ne seraient pas indiquées.
Administration de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Valangin Dimanche 20 Juillet 1913 **Valangin**
Grand Concert et Bal
de 2 à 10 heures 1/2
offert par l'orchestre « LA GAÏETÉ » de Neuchâtel au Jardin-Rest

NOUVELLES GALERIES

Rue Saint-Maurice et Rue du Bassin - NEUCHÂTEL

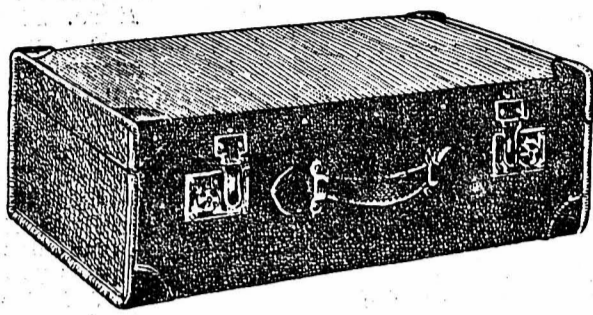
Immense choix d'Articles de voyage



Malles, Corbeilles-malles
Suit-cases, Valises
Sacs de voyage
Sacs trousse
de fabrication soignée
et à des prix très avantageux
Troussets de voyage

Plaids, Fourres à parapluies, Caisses à chapeaux, Couvertures de voyage, etc.

SACS et Articles pour touristes



Maroquinerie fine TRÈS GRAND CHOIX DE SACS DE DAMES
Beaucoup de Nouveautés

Nouvelles Galeries C. BERNARD.

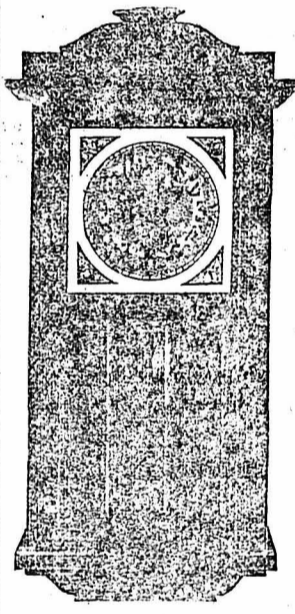
Profitez des vacances pour donner votre literie à remettre à neuf
Lavage complet et charbonnage des matelas
Eppuration de duvets et oreillers
Tout le travail de literie se fait sur grande terrasse en plein air
Chez **J. PERRIERAZ**, tapissier
Faubourg de l'Hôpital 11, Neuchâtel
Prix modérés — Travail soigné — Téléphone 99 — Maison de confiance

200,000 brosses à dents

et à ongles, toutes beautés, à liquider au quart de leur valeur. Les 6 brosses Fr. 1.50 franco contre remboursement. **Maison Dupré**, 25, rue de Monthoux, Genève. H 45973 X

Horloges Innovation

Magnifique ornement d'intérieur
4 ANS DE GARANTIE - 10 MOIS DE CRÉDIT - 8 JOURS À L'ESSAI



Régulateurs modernes
cabinet noyer mat, hauteur 77 cm., cadran et pendule argentés.
No 547, marchant 15 jours, sonnerie cathédrale de l'heure et demi-heure.
40 fr. au comptant, 45 fr. à terme.
No 557, marchant 15 jours, sonnerie cathédrale de l'heure et demi-heure. Cabinet plus soigné avec verres à biseaux.
53 fr. au comptant, 59 fr. à terme.
5 fr. 1^{er} acompte, 5 fr. par mois.
No 857, le pareil au n° 557 avec mouvement 8 jours à quarts, sonnerie cathédrale très forte et harmonieuse sur Timbres Innovation renforcés, 3 tons différents.
71 fr. au comptant, 79 fr. à terme.
10 fr. 1^{er} acompte, 5 fr. par mois.
No 957, avec mouvement 8 jours, sonnant les 4 quarts avec carillon de l'abbaye Westminster.
5 timbres différents, verres biseaux avec bordure dorée.
90 fr. au comptant, 100 fr. à terme.
15 fr. 1^{er} acompte, 7.50 fr. par mois.

En peu de temps nous avons vendu plus de 4000 horloges Innovation

Nombreuses lettres de félicitation
PENSEZ AUX AVANTAGES DE NOTRE SYSTÈME DE VENTE INNOVATION
Adressez vos commandes à
A. Matthey-Jaquet, fabrique Innovation, La Chaux-de-Fonds
Maison de confiance et de vieille renommée fondée en 1903
La première du genre en Suisse. Toujours imitée, jamais égalée
Indiquer le nom du journal. Agents honorés et sérieux demandés.
Demandez nos catalogues gratuits et franco. Beau choix en montres, réveils et bijouterie.

No 547, 557, 857, 957

"REX"
Stérilisateur
Appareil pour le jus de fruits
les meilleurs
chez
H. BAILLOD
NEUCHÂTEL
Prochainement démonstration

Vassalli Frères
Naphtaline
en boules
à 15 et les 250 gr.
A VENDRE
1 char à pont à ressorts, solide, à l'état de neuf.
1 petit char à ridelles.
1 Berrot.
S'adresser magasin Prisi, Hôpital 10.

OCCASION
4 lits en fer très peu usagés.
2 canapés, divans moquette.
1 bon potager, 2 armoires.
S'adresser Croix-du-Marché 3.

Chiens
2 superbes petits chiens mâles, terre neuve, 3 mois, excellents pour la garde, 45 fr. pièce. — S'adresser à la Joliette, Parcs 63, plain-pied.

AUTOMOBILE
A vendre, faute d'emploi, une automobile 8.12 HP, ayant peu servi et en parfait état. Adresser offres écrites sous chiffre A. B. 386 au bureau de la Feuille d'avis.

AMEUBLEMENTS A. SCHUMACHER

Faubourg de l'Hôpital 19

Liquidation générale

Chambres à coucher, Chambres à manger, Salons, Divans, Fauteuils, etc

Au Cygne  **Hygiène!**

Avis aux dames

Avant de partir en villégiature donnez votre literie à stériliser AU CYGNE, rue Pourtalès 10. Travail prompt et soigné. Prix défiant toute concurrence. Installation unique dans le canton.

SOUPLESSE! LÉGÈRETE!
LAMMERT & PERREGAUX
Maison de toute confiance
Installation électrique Service à domicile

Fabrique de Chapeaux F.-A. Gyax

Temple-Neuf - NEUCHÂTEL - Temple-Neuf

Grand choix de Chapeaux garnis et non garnis pour dames, messieurs et enfants
Prix de fabrication — Prix de fabrication

A vendre
3 poêles portatifs
dont deux presque neufs. S'adresser Chapelle 8, Peseux.

Auto-camion

marque Lorraine-Dietrich, 25-30 HP, 4 vitesses, transporte 1500 à 1800 kg., en excellent état d'entretien, est à vendre bon marché, faute d'emploi. Pour plus amples renseignements s'adresser à A. Champod, chauffeur-mécanicien, à Fleurier. (Téléphone 94.)

Clôtures

en châtagnier, système Fatlo, Lausanne. Prix sans concurrence. S'adresser Vuillomenet, Vauseyon. c. o.

A vendre 3 jeunes
chiennes basset
jaune, âgées de 3 mois. Adresse: C. d'Épagnier, Cornaux.

Vélo

à vendre pour cause de départ, roue libre "torpédo" et quelques accessoires, 75 francs, et une poussette d'enfant en bon état. — S'adresser Ecluse 44, 2^{me}.

A VENDRE
bon potager, 3 trous, avec 3 bouillottes en cuivre et cercles, 50 fr. — Une machine à laver Vollampt, n° 3, avec fourneau, état de neuf, 35 francs, chez Rod et Palazzi, Terreaux 13.

Vache
A vendre une jeune vache portante. — S'adresser à Marc Durig fils, à Bôle.

J. MASONI
Peseux

Bocaux à stériliser
3/4 litre complet, fr. 0.85
1 " " " " 0.90
1 1/2 " " " " 1.05
2 " " " " 1.20

ARTICLES de MÉNAGE
Se recommande.

OCCASION
A vendre, à bas prix, 1 montre à répétition, antique, marchant bien, boîte dorée; 1 montre neuve, remontoir de qualité, boîte forte, 18 kar. S'adresser à G. Duccommun, Petit-Berné 12, Corcelles. H2148N

PIANO

pour commençant, à vendre chez P. Montandon, à Bussy-Valangin.

Liquidation

LA CONSOMMATION
Grand'Rue 4
LIQUIDE

dès ce jour, toutes les marchandises en magasin, ainsi que l'agencement.

A vendre, faute d'emploi, une bonne jument à choix sur deux. — S'adresser Edmond Perdrizat, voiturier, Bavaix.

A vendre
vache portante
à choix sur cinq. — S'adresser à Louis Vouga-Mentha, Cor-tailod. H. 2127 N.

AVIS DIVERS

On demande des
leçons de russe
Faire les offres écrites sous A. W. 384 au bureau de la Feuille d'avis.

On prendrait
en pension
pour toute l'année ou pendant les vacances 1-2 garçons désirant apprendre l'allemand. Vie de famille et bonnes écoles primaire, secondaire, de commerce et Technicum sur place. Prix par mois 70-90 fr. selon la durée du séjour. S'adresser à J. Müller, instituteur, Winterthur, Museumstrasse 12.

CABINET DENTAIRE
A BIRCHER
3, RUE DE LA TRÉVILLE
NEUCHÂTEL
TÉLÉPHONE 1036

PALACE

Le plus sensationnel des programmes de l'année

Le Collier vivant

Grand drame de l'Ouest Américain, en 3 longues parties.

Silence héroïque

Grand drame social, en 2 longues parties un chef d'œuvre de la saison.

Toute la fabrication du chocolat de la grande maison Tobler, à Berne

BON de réduction de 40 % à toutes les séances, sauf le dimanche soir, jusqu'au 24 juillet.

BON de réduction de 40 % à toutes les séances, sauf le dimanche soir, jusqu'au 24 juillet.

Café PRAHIN - Vauseyon

Dimanche 20 juillet 1913

DANSE

BONNE MUSIQUE

Hôtel de la Couronne - Saint-Blaise

Dimanche 20 juillet 1913

DANSE Bonne musique DANSE

Excellentes consommations et restauration
Se recommande, Gustave Choux

TECHNICUM DU CANTON DE ZURICH à Winterthur

Classes spéciales pour constructeurs techniques, constructeurs de machines, électro-techniciens, chimistes, géomètres, employés de chemins de fer, arts industriels et commerce.
Le semestre d'hiver commencera le 8 octobre 1913. L'examen d'admission pour la 1^{re} classe de toutes les divisions et pour la 1^{re} classe de l'école pour constructeurs techniques aura lieu le 6 octobre 1913.
Les inscriptions sont reçues jusqu'au 31 août, à la Direction du Technicum. Prière d'ajouter timbre poste. O. F. 3208

Orphéon Neuchâtel

Dimanche 20 juillet 1913

Promenade sur le Haut-Lac

(BATEAU-SALON NEUCHÂTEL)

et Pique-nique dans le bois de Grandcour

PROGRAMME:

Matin 10 h. 30. Départ de Neuchâtel.
11 h. 30. Arrivée à Chevroux.
Midi. Arrivée au bois de Grandcour (Pique-nique, jeux, musique).
Soir 5 h. 30. Départ de Chevroux, passage: à Estavayer, devant Grandson et retour par la côte neuchâteloise.
7 h. 30. Arrivée à Neuchâtel.
Prix de la course: Fr. 1.50 par personne; Fr. 0.75 par enfant

Le comité engage vivement tous les orphéonistes: honoraires, passifs et actifs, à assister avec leurs familles et leurs amis à cette charmante promenade sur notre beau lac. Excellente cantine sur place avec vivres et liquides aux meilleures conditions.
Le Comité.

Le magasin de Pianos

A. Lutz fils

est transféré jusqu'à complètes réparations des locaux,
Rue du Seyon 5, 1^{er} étage

PENSION

Bonne pension avec ou sans chambres, aussi diners seuls. — S'adresser rue J.-J. Lallemand 1, 3^e étage, à droite.

Société d'Utilité publique

Fonds des anormaux

Le comité recommande vivement à la population l'achat de la brochure « Code Civil et Droit neuchâtelois » du D^r M.-E. Porret, vendue au bénéfice de l'œuvre des enfants anormaux. Un jeune garçon passera à domicile.

Prix: 50 ct.

Réunion de la Tourne

La réunion religieuse annuelle aura lieu, Dieu voulant, **mercredi 23 juillet, à 9 h. 1/2 du matin.** Cette réunion repose sur les bases de l'alliance évangélique et tous les chrétiens y sont cordialement invités. — On chantera les chants évangéliques.
Le Comité.

Espéranto

Si le temps est beau, les espérantistes du canton et leurs amis se réuniront à

La TOURNE

Pique-nique près de l'hôtel et promenade à Thablète. Si le temps est douteux la course n'aura pas lieu.

Très bonne pension

simple ou diners, pour dames, Beaux-Arts 5, 4^e étage. Même adresse, à vendre une baignoire.
ROUGEMONT, Chalet du Verger
PENSION à 4 fr. 50
M. O. B. Altitude 1010 m.

Hôtel du Cerf

TRIPES

Café de la Tour

Samedi dès 6 h.

SOUPER TRIPES

nature et champignons
Téléphone 795 co

Situation

est offerte à jeune homme disposant d'un capital de 5 à 10,000 francs qui pourrait s'intéresser dans un commerce. Gros bénéfices assurés. Offres écrites sous H 2093 N à Haasenstein et Vogler, Neuchâtel.

Au-dessus du Continent noir

PAR

(43)

Le capitaine DANRIT

(Commandant Driant)

Depuis trois jours on était sans nouvelle.

Le pilote du « Commandant-Lamy » n'avait conçu ou du moins manifesté aucune appréhension pendant les premières vingt-quatre heures qui avaient suivi le départ, bien qu'il eût fait le guet, attentivement, la majeure partie de la nuit.

— Bah ! ça nous arrivera plus souvent qu'on ne croit, avait-il dit. Un aviateur en reconnaissance doit toujours s'attendre à coucher dehors.

Cependant, en attendant l'heure de la levée du camp pour l'étape quotidienne, il se promenait de long en large, bougon, critiquant à tort et à travers, s'arrêtant à chaque instant pour écouter, pour interroger l'espace.

Ni ce jour-là, ni le suivant, il ne devait découvrir à l'horizon le point noir si impatientement attendu.

A maintes reprises, en cours de route, des soldats, des officiers, avaient eu l'illusion du retour de l'oiseau vagabond et avaient provoqué des à-coups dans la marche en poussant involontairement ce cri :

— Le voilà ! le voilà !

Le « Commandant-Lamy » opérait chaque jour des reconnaissances à une centaine de kilomètres en avant de la colonne. Tussaud aurait poussé bien au delà s'il avait eu liberté de la

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

manœuvre ; mais le colonel, n'ayant plus qu'un aéroplane, lui avait formellement interdit de dépasser cette limite aussi longtemps qu'on n'aurait pas recueilli auprès des indigènes, des caravanes ou des prisonniers, des indications précises sur la direction suivie par l'Africain.

Le brave garçon, strict observateur de la consigne, en dépit de ses boutades de gavroche, ronçait impatiemment son frein, et, condamné à ne pas aller loin, il se consolait en montant très haut.

Il s'était élevé à des altitudes, enregistrées par son baromètre, qui lui faisaient battre, de haute main, le record des hauteurs au-dessus du continent noir.

A 3760 mètres, le premier jour, il avait dominé les plateaux de l'Abyssinie ; il avait vu s'aplatir à l'horizon la chaîne des monts Djila, derrière laquelle il pressentait que ses camarades s'étaient enfuis ; il avait embrassé le désert dans un panorama de 300 kilomètres de rayon et, inquiet de l'inlassable, plané, durant des heures, dans les régions silencieuses où les aigles prononçaient leur majesté solitaire.

Le camp français lui était apparu comme une minuscule fourmilière, et il était monté encore, monté jusqu'à 4900 mètres, plus haut que le mont Blanc, presque aussi haut que le Killimandjaro, le géant africain ; monté jusqu'à ce que la respiration manquât à son puissant moteur, parce que l'oxygène de l'air raréfié n'arrivait plus en quantité suffisante pour provoquer les explosions.

Nulle part il n'avait discerné sur le sol les ailes blanches de l'Africain ; blessé ; nulle part, il n'avait découvert dans les brumes lointaines sa silhouette effilée.

Le monoplan s'était-il abattu faute d'essence ? C'était la seule hypothèse admissible, étant donné l'expérience et l'ingéniosité du pilote qu'é-

tail Muller ; mais alors, il arriverait un moment où le « Commandant-Lamy » retrouverait le fugitif et lui injecterait le précieux liquide qui lui rendrait la vie.

Toutefois, soucieux de ne pas gaspiller la provision d'essence que la colonne transportait à dos de chameau, et qui avait, dans cette région désertique, une valeur incalculable, Tussaud ne pouvait prolonger indéfiniment ses randonnées investigatrices. Il se désespérait de son impuissance, et, le troisième jour venu, il se prit à contempler la catastrophe comme certaine.

Cependant la colonne avait marché...

Dans la triste certitude d'arriver trop tard pour sauver son avant-garde, le colonel Magnien, nous l'avons vu, avait hésité tout d'abord à s'engager dans la région inconnue, infestée de Snoussia, qui avait été le théâtre du drame, et, après un jour et une nuit de marche forcée, il s'était arrêté à 28 kilomètres du lieu du massacre.

Mais cet arrêt avait été court : après avoir laissé aux hommes et aux animaux quelques heures de sommeil, le colonel avait donné de nouveau le signal du départ.

Si les appels désespérés du manipulateur du capitaine Frisch et le récit qu'avait fait le pilote de l'Africain de la furie avec laquelle les Snoussia s'étaient lancés à l'assaut du camp ne lui laissaient aucun espoir d'arriver à temps, peut-être pourrait-il, du moins, atteindre l'ennemi dans sa retraite et lui infliger un châtement sévère.

Le soir même, la colonne arrivait au « camp du massacre » ; au « champ des martyrs », comme l'appela le colonel Magnien en constatant les abominables mutilations infligées aux blancs par les fanatiques du Cheikh Snoussia.

Le reste de la nuit et la matinée furent employés à parachever l'œuvre de fossoyeurs commencée par les chasseurs d'Afrique ; à soustraire

à la dent des fauves et à la voracité des vautours les restes de ceux qui venaient de jalonner de leurs corps la voie sanglante et glorieuse de la pénétration coloniale... Et lorsque le dernier terre eut recouvert la dernière victime, en présence de la troupe, recueillie sous les armes, l'éclatante fanfare « Au Drapeau », salut suprême de la Patrie reconnaissante, fit tressaillir les braves dans leur tombance.

Le lendemain, informé par ses émissaires de la direction dans laquelle le Cheikh el Qaçi avait effectué sa retraite, le colonel Magnien exécuta de ce côté une marche de 45 kilomètres ; il repartait au milieu de la nuit, franchissant encore 50 kilomètres, et atteignait les contreforts des montagnes de Djila.

Il n'avait été besoin de stimuler personne pour accomplir ce tour de force. Au spectacle des corps décapités, odieusement mutilés de leurs camarades, une rage froide s'était emparée de tous les soldats de la colonne ; chacun brûlait de tirer, coûte que coûte, une vengeance éclatante de cette odieuse boucherie.

Le nom du Cheikh el Qaçi était dans toutes les bouches ; nul n'ignorait que sous ce pseudonyme se cachait un déserteur, un renégat, et quand on eut la certitude que le capitaine Frisch était tombé vivant entre ses mains, l'exaspération fut à son comble.

Les officiers, interprètes de leurs hommes, sollicitaient le commandant de la colonne de ne lui laisser ni repos ni trêve avant que l'on eût rejoint le bandit.

Malheureusement, on était sans indications précises sur la situation du repaire. Si, à ce moment, l'Africain avait été de retour, le colonel, exactement fixé sur la position de Kara, se fût engagé sans hésiter dans la gorge étroite qui donnait accès à la « Table », et il eût fait son apparition, le troisième jour, devant la citadelle

d'Oswald Ruchlos. Mais le simoun, dont la colonne n'avait pas trop souffert, parce qu'elle s'était arrêtée pour laisser passer la tourmente, en avait décidé autrement...

Car ce même jour, dans l'impossibilité de voler vers l'Est, et ignorant que la colonne se fût rapprochée de 120 kilomètres, les conducteurs de l'Africain allaient renouveler leur provision d'essence à Fachoda !

Le camp français était établi sur une pente gazonnée terminée par un escarpement d'une centaine de mètres d'élévation ; en avant roulait un oved encaissé qui, à quelques kilomètres de là, au Nord, se jetait dans un cours d'eau plus considérable. A la sortie même de la montagne, une piste courait le long des deux ouadi confondus ; mais, avant d'y engager une reconnaissance, force était au colonel d'attendre que Tussaud eût achevé son exploration aérienne.

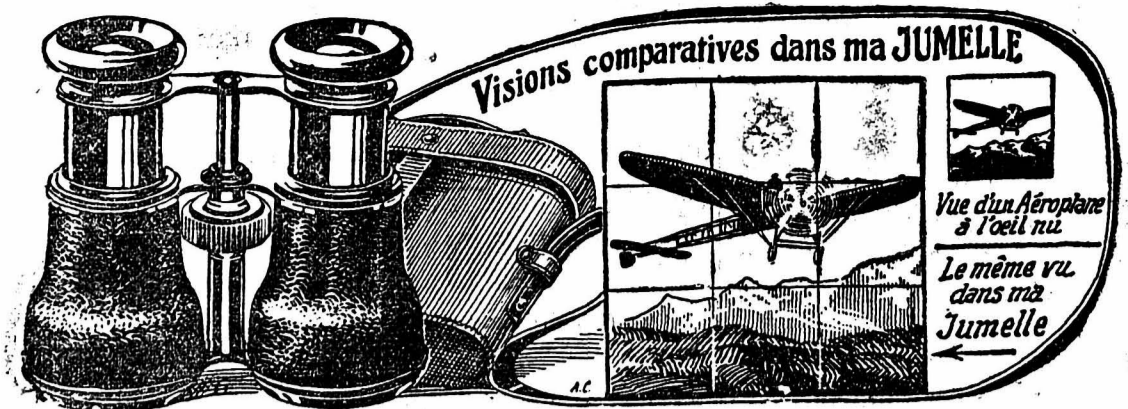
Or, par une désolante fatalité, le « Commandant-Lamy » avait survolé la montagne sans que son pilote eût aperçu le minaret qui avait permis à Ourida de situer le refuge du Cheikh el Qaçi. Soit que Tussaud se fût élevé à une altitude d'où le relief de la « Coumaa » se confondait avec les rochers d'alentour, soit qu'il eût passé à côté sans la remarquer, il n'avait fait aucune observation utile...

Or, au même moment, un peu avant le coucher du soleil, un nègre tout en sueur, épuisé, se présenta aux avant-postes et demanda à parler au grand chef, « Sultan el Kbir ».

Il s'exprimait en arabe et prétendait être porteur de graves nouvelles.

Le colonel, assis dans sa tente, donnait au commandant Riffaut des instructions pour le lendemain, lorsqu'on vint lui annoncer cette visite tardive.

[A suivre.]



Tout le monde doit savoir que
 les jumelles Wolter-Mœri, modèle 1913, de haute précision, de qualité garantie, avec 6 lentilles, entièrement en véritable cuir verni, est livrée au prix de fr. 15.— seulement.

Vous êtes étonnés et hésitez à faire votre commande, car vous vous dites qu'il n'est pas possible d'obtenir une bonne jumelle à un prix aussi bon marché. Afin que vous ne doutez plus et que vous puissiez vous rendre compte de la qualité, je vous livre cette jumelle pareille à la gravure ci-dessus.

8 jours à l'essai avec le droit absolu de me la retourner si elle ne vous convient pas, et je m'engage à vous rembourser le montant payé de fr. 15.—.

La jumelle élégante Wolter-Mœri, modèle 1913, comme indiqué ci-dessus, possède des objectifs de 43mm de diamètre et l'optique est à 6 lentilles achromatiques. La clarté de vision est incomparable, obtenant un grossissement de 9 fois, comme le démontre la gravure de l'aéroplane incensurable. Elle est donc indispensable pour les voyages, la chasse, les sports, la montagne et le théâtre.

Par versements mensuels, vous payez ailleurs, pour cette bonne qualité, environ 40 fr.

Gratis et sans augmentation de prix, cette élégante jumelle est livrée dans un étui en cuir véritable avec large courroie bandoulière, comme modèle ci-dessus.

Ne manquez donc pas, vu mes conditions avantageuses, de demander tout de suite l'envoi de cet instrument, avant que mon stock soit épuisé, contre remboursement de fr. 15.—.

C. WOLTER-MœRI, fabrique d'horlogerie, LA CHAUX-DE-FONDS 38

AVIS DIVERS

M^{me} RIVAL
 SAGE-FEMME 1^{re} classe
 11, Place de la Fusterie, GENEVE
 reçoit des pensionnaires à tout temps. Discrétion. Téléphone 2904

CABINET DENTAIRE.
 A. FAVEZ-AWANGER
 7, rue de l'Hôpital 2
 Téléphone 966

SAGE-FEMME
 de 1^{re} classe
M^{me} J. GOGNIAT
 4, Fusterie 1, GENEVE
 Pensionnaires à toute époque
 DISCRETION

M^{me} FOURCADE
 sage-femme de 1^{re} classe, Rue du Mont-Blanc 9, Genève. Pensionnaires. Consultations. Téléphone 6883. Man spricht deutsch.

PROMENADES ET EXCURSIONS

SEJOURS D'ETE

Sous cette rubrique paraîtront sur demande toutes annonces d'hôtels, restaurants, bords de courses, etc. Pour les conditions s'adresser directement à l'Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel, Temple-Neu 1.

Hôtel-Pension du Repos Val d'Illiez
 près Champéry
 11 (VALAIS)
 Prix de pension de 5 à 7 fr. par jour. Chauffage, électricité. Se recommande pour sa bonne cuisine.
DÉFAGO-SAUDAN, propr.

Bateau-Promenade TOUS les SOIRS
 Neuchâtel-Cudrefin et retour
 départ à 8 h. du Port
 Prix unique: 50 ct

La course de Banlieue Neuchâtel-Cudrefin à 8 h. du soir (aller et retour 50 ct.) sera faite les jeudis et dimanches de beau temps, par le bateau « Neuchâtel ». — Orchestre à bord les mardis, jeudis et dimanches de beau temps, lorsque 40 personnes font la course.
 Neuchâtel, le 30 mai 1913.

La Direction.
 But de promenade préféré. — Ascension très intéressante par le Funiculaire

CHAUMONT
 Visitez la Tour. Projecteur électrique puissant. Vue grandiose sur 4 lacs, 4 chefs-lieux, le Plateau et les Alpes Superbes chemins et sentiers ombragés dans toutes les directions. — Bons restaurants à prix raisonnables.

Séjour de Vacances idéal recommandé
Grand Hôtel Château Bellevue
 A SIERRE (Valais) H 32592 L
 Pendant juin, juillet et août, Grande réduction de tarif. demandez renseignements gratis R. VORUZ, dir.

Vous pouvez gagner Fr. 100,000
 avec Fr. 8.— le 22 juillet

en achetant tout de suite une obligation du Crédit Foncier de France 3 0/0 1912 payable en 36 versements mensuels de Fr. 8.—; 12 tirages par an; sécurité absolue; participation aux tirages immédiatement après le 1^{er} versement comme si le titre était entièrement payé. Numéros tout de suite. Listes gratuites après tirages. Tous renseignements gratuits. H 39657 C

BANQUE STEINER & Co
 FONDÉE EN 1895
LA CHAUX-DE-FONDS
 13, Rue du Parc, 13 Téléphone 1600
 Chèques postaux IVB 320
 Représentant: M. Jules BLANCHARD, Parcs 47, NEUCHÂTEL. H 39657 C

„NEUCHÂTEL“
 et
„BIENNE“

Horaires des courses journalières
NEUCHÂTEL-BIENNE et NEUCHÂTEL-YVERDON

Départs pour Yverdon par bateau
 « Neuchâtel » à 8 h. 40 m. 2 h. 45 soir
 Passages à l'île de Saint-Pierre à 9 h. 20 — 3 h. 20 —
 Arrivées à Biemme 10 h. — 4 h. —
 Départs de Biemme 10 h. 20 — 6 h. —
 Retour de l'île de Saint-Pierre — 6 h. 45 —
 Arrivées à Neuchâtel 11 h. 55 — 7 h. 55 —

Départs pour Yverdon par bateau
 « Fribourg » à 7 h. 50 m. 4 h. 30 soir
 Arrivées à Yverdon 9 h. 50 — 5 h. 55 —
 Départs d'Yverdon 10 h. — 6 h. 45 —
 Retour à Neuchâtel 12 h. 30 s. 8 h. 15

Bonne restauration à toute heure, à bord des bateaux « Neuchâtel », « Fribourg » et « Yverdon ». Déjeuners 1 fr. 25, dîners et soupers 2 fr. 50.

HOTEL-PENSION du RIGI
 IMMENSEE au bord du lac de Zoug

Magnifique situation au pied du Rigi. Grand jardin ombragé au bord du lac, Forêt à proximité, bains du lac et bains dans la maison, canot, pêche à la ligne libre. Electricité. Bonne cuisine bourgeoise, eau de source. Chambres confortables et simples, grand terrasse. A 20 min. de Lucerne en chemin de fer (ligne du Gothard). — Pension depuis 5 fr. 50, suivant les chambres.
 Se recommande, Fr. KRUMM ENACHER

HOTEL-PENSION DE FENIN, (Val-de-Ruz)
 Magnifique séjour d'été à proximité de belles forêts de sapins
 Prix réduits pour pensionnats et familles
 CUISINE SOIGNÉE — CHAUD LAIT — PIANO
 Grande salle pour sociétés. — Repas de nocce
 Téléphone 205 Téléphone 205
 Se recommande: Louis GERSTEE

Berne Restaurant
 Tout près de la Fosse aux Ours Klösterli
 Grands locaux style viennois. — Jardin
 Excellente cuisine. — Dinner le mardi
 Bière suisse et de Munich

THOUNE-Glockenthal, Pension Lang-Dünz
 Proximité des forêts. confort et bonne pension bourgeoise.
 Prix: 3.50 - 4.— fr. par jour. — Prospectus.

Magasin M^{me} Jeanne ROSÉ-GUYOT
 NEUCHÂTEL Rue des Epancheurs 2

Occasion exceptionnelle

Un lot de JUPONS pour dames, tissus fantaisies, toutes nuances; avec volant plissé, à Fr. 2.75

Un lot de JUPONS pour dames, en moirette, teintes unies, à Fr. 4.50

Un lot de TABLIERS couleurs pour dames, à bretelles, à 1.95 et 2.50

BAUX à LOYER
 La pièce, 20 cent.
 En vente au bureau de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » Temple-Neu

La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL en ville, 9 fr. par an.

HOTEL-CASINO BEAU-SÉJOUR
 Dimanche 20 juillet 1913
 dès 2 h. après midi et 8 h. du soir

GRAND BAL PUBLIC
 Orchestre l'«AUREORE»

LOTERIE
 en faveur d'une
MAISON DU PEUPLE à La Chaux-de-Fonds
 autorisée par le Gouvernement
 100,000 billets à Fr. 1.—
 20,000 lots d'une valeur totale de Fr. 80,000

2 ^{me} lot	valeur	Fr.
1 ^{er} lot	>	4000
2 ^{me} lot	>	3000
3 ^{me} lot	>	2000
4 ^{me} lot	>	1000
5 ^{me} lot	>	1000
Dernier lot	>	4000

Adresser les commandes de billets à M. Ed. PORTENIER, rue A.-M. Piaget 21, ou à M. A. PIFFARETTI, rue des Buissons 41, La Chaux-de-Fonds.
 Tout acheteur de 9 billets a droit à un billet gratis.
 10/0 aux revendeurs H 22202 C

POLITIQUE

CHINE

Les provinces du sud de la Chine s'agitent. Le Kiang-Si, le Kiang-Sou, le Kouang-Si, le Fou-Kien, le Sé-Tchouen, le Hou-Nan et Canton se préparent à déclarer ouvertement leur indépendance. D'après une dépêche de Shanghai au « Morning Post », toutes les troupes de Nankin et de Chinkiang se sont déjà jointes aux rebelles. L'attitude de la flotte est suspecte. Le général Hattang Sing a décidé de déclarer la guerre à Youan Chi Kai.

La lutte entre le Nord et le Sud est déjà engagée. On se bat dans le Kiang-Si sans résultats décisifs.

Le parti sudiste se vante d'avoir l'appui du Japon. Le gouvernement chinois est fort irrité contre l'attitude japonaise et se plaint que des officiers japonais aient déjà pris du service parmi les rebelles. De son côté, la légation japonaise à Pékin déclare que le discours de M. Yamaza a été reproduit de façon erronée; que les Japonais ne se départent pas de leur neutralité et qu'aucun appui officiel n'est donné aux rebelles.

ALLEMAGNE

La nouvelle de la « Gazette nationale » annonçant que plusieurs officiers d'artillerie vont être, le 29 juillet, traduits devant le conseil de guerre pour s'être laissés corrompre par certains employés de la maison Krupp et avoir livré des secrets intéressant la défense nationale, produit à Berlin une grosse émotion.

À la suite des déclarations que le ministre de la guerre démissionnaire, général von Heering, avait faites en réponse aux déclarations du député socialiste Liebknecht, l'opinion publique avait ajouté foi aux paroles du ministre qui affirmait au Reichstag que l'affaire Krupp était exagérée et que, s'il y avait des coupables, seuls des sous-officiers étaient en cause.

L'enquête judiciaire aussitôt ouverte a abouti à des conclusions assez graves pour qu'un groupe d'officiers d'artillerie soient traduits devant les tribunaux militaires sous l'inculpation d'avoir accepté du représentant de la maison Krupp des sommes d'argent en récompense des secrets de la défense nationale qu'ils consentirent à lui communiquer. La maison Krupp, profitant de ces renseignements, aurait réussi à enlever à certaines fabriques concurrentes de nombreuses commandes du ministère de la guerre et à élever les prix, causant ainsi de sérieux préjudices à l'administration militaire.

Dés officiers d'artillerie soupçonnés d'avoir été les complices de ces agissements auraient déjà fait des aveux complets. L'ancien directeur de l'Agence berlinoise de la maison Krupp, M. Brande, sera entendu comme témoin et traduit lui-même devant les tribunaux civils.

Plusieurs personnalités civiles, coupables d'avoir trahi dans cette affaire, seront également poursuivies aussitôt que l'instruction sera terminée.

L'affaire Krupp entre dans une phase nouvelle dont le public ne pourra point d'ailleurs sui-

vre les détails, le ministre de la guerre ayant déjà fait demander que dans l'intérêt de la défense nationale les débats aient lieu à huis clos. Les condamnations seules éclaireront l'opinion sur la gravité de cette affaire de corruption.

ETRANGER

Les soldats vont marcher sur l'eau. — Depuis quelque temps, il existe près de Berlin une fabrique qui construit des appareils à l'aide desquels on peut marcher sur l'eau. Il faut supposer que ces « hydro-souliers » sont d'une certaine valeur pratique, car le ministère de la guerre de Prusse vient de faire une commande. Un certain nombre de soldats du génie les essaieront pendant les prochains manœuvres.

Dernier message. — De Mulhouse: Le jeune aviateur Dietrichs, qui s'est tué mardi matin au moment d'atterrir, avait, peu avant, survolé la ville de Mulhouse, et, du haut des airs, il avait jeté une carte postale adressée à son ancien professeur au collège. En voici le texte: « Honoré professeur! Vous m'aviez toujours prêté que je n'arriverais jamais à un poste élevé. De trois cents mètres d'altitude je vous adresse mes salutations cordiales. Vous verrez par cette carte que, malgré mon jeune âge, je me trouve déjà plus haut que vous. Votre reconnaissant élève Dietrichs. (5 heures du matin.)

Le malheureux jeune homme se tua vingt minutes plus tard. La carte postale tomba dans un jardin, où elle fut ramassée et mise à la prochaine boîte. A 11 heures, le destinataire l'avait entre les mains. Il venait précisément d'apprendre la mort de son ancien élève.

Un hydroaéroplane géant. — On achève en ce moment, pour un Américain du Massachusetts, riche amateur des nouveaux sports, la construction d'un hydroaéroplane qui surpasse en proportions tous les appareils de ce genre connus jusqu'ici. Le propriétaire a déclaré toutefois qu'il ne s'en servirait pas pour effectuer la traversée de l'Atlantique.

La gigantesque machine sera plus grande et deux fois plus rapide que toutes celles que possède la marine américaine. Les expériences auront lieu dans deux ou trois semaines. Le moteur, un Anzani, de la force de 200 HP, est tout en aluminium et pèse 350 kilos. Le poids brut de l'hydroaéroplane, y compris le pilote et les passagers, est évalué à 1100 kilos. L'aviateur disposera de 400 litres de pétrole réparti en deux réservoirs. La vitesse de l'appareil sera de 96 à 115 kilomètres à l'heure. L'hydroaéroplane est insubmersible. Les principales parties sont terminées, il ne faut plus qu'une quinzaine de jours pour compléter la construction et paraître l'assemblée. Le coût total n'excéderait pas 120,000 fr.

Combat d'un aigle et d'une couleuvre. — Un aigle a été capturé, par un jeune labourer du village de Lépinasse, commune de Layrubé (Vienna). Cet oiseau de proie s'était précipité sur une

énorme couleuvre qui, se voyant attaquée dans un buisson épineux, se défendit en s'enroulant autour des ailes du grand oiseau. Le labourer mit fin à ce singulier combat en étourdissant l'aigle d'un violent coup d'aiguillon et en tuant le serpent.

Cet oiseau, rare dans le pays, a été enfermé dans une grande cage où les curieux peuvent le voir.

Le vieux français en Angleterre. — On ignore peut-être que le français, le vieux français, reste la langue usitée dans certaines proclamations royales en Angleterre.

Ainsi, lorsque le « King's Assent », l'assentiment du roi, est donné devant le trône, à la « Painted Chamber », l'huissier s'écrie: — Ley Ro le veult.

De même, si le bill qu'il s'agit d'approuver est un « money-bill », l'huissier ajoute, après une profonde révérence: — Le Roy remercie ses bons sujets, accepte leur bénévolence, et ainsi le veult.

Il n'est pas jusqu'à la fameuse proclamation d'avènement au trône, faite du haut des marches du Stock-Exchange, qui ne soit précédée de l'appel traditionnel des hérauts français au temps jadis: — Oyez! oyez! oyez!

Hélas! le temps a défiguré ce vieux mot qui signifie: Ecoutez. Et aujourd'hui, le héraut anglais, flegmatique, crie trois fois au peuple: — Oh! yes! oh! yes! oh! yes!

Le prince de Thurn et Taxis renonce à ses titres. — On mande de Vienne que le prince Nicolas de Thurn et Taxis, qui a d'étroites relations avec la cour viennoise, du fait de sa parenté avec l'impératrice Elisabeth, a fait, à Vienne et à Munich, où réside sa famille, la déclaration qu'il renonce à ses titres et dignités.

Le prince est âgé de vingt-huit ans; il servait comme lieutenant dans la marine allemande. Il avait demandé à sa mère d'épouser l'actrice viennoise Mlle Rechberg, mais la famille de Thurn et Taxis refusa de donner son consentement. Le prince a alors renoncé à son titre et à sa situation dans la marine. Il a l'intention d'aller s'établir avec sa femme dans une ferme au Texas.

Le prince régent de Bavière a donné au prince le titre héréditaire de baron Hochstatt. Le nouveau baron ira se marier en Angleterre.

COURRIER BERNOIS (De notre correspondant)

Une lessive qui compte

Certaines banques — de la Suisse allemande principalement — tiennent décidément à faire à la caisse d'épargne postale une propagande des plus actives. Cette réclame, il est vrai, est fort involontaire. Mais les braves gens qui voient les écus placés par eux s'évaporer comme rosée au soleil, ces écus qu'ils ont eu si souvent tant de peine à gagner, doivent regretter sans doute que l'innovation préconisée par M. Calame-Colin et défendue par lui au Conseil national mette si longtemps à se réaliser.

Après les Thurgoviens, en effet, ce sont les Argoviens qui se mettent de la partie. Ils n'y vont fichtre pas de main morte. A Bremgarten, où vient de s'éfondrer une caisse d'épargne populaire, on est dans la consternation. Le déficit constaté n'atteint pas moins de deux millions. Ce chiffre est énorme si l'on songe qu'il s'agissait somme toute d'un établissement travaillant avec peu de capitaux, dans une petite ville agricole, où l'on aurait pu croire que la rage de la spéculation ne sévirait point. C'est pourtant, est-il besoin de le dire, le jeu de bourse qui a mis dedans — et jusqu'au cou — la singulière caisse d'épargne de Bremgarten. Tout le monde y spéculait, y compris le président du Conseil d'administration qui fit, d'un seul coup et sur les deniers confiés à l'institut, une lessive de 250,000 francs!

Vous concevez facilement qu'en y allant de ce train, la culbute était inévitable. L'agitation, dans toute la contrée, est fort grande, et les deux mille sept cents déposants sont tout particulièrement montés contre le Conseil d'administration et plus spécialement contre le soi-disant reviseur de compte qui se sont laissés mettre dedans, avec une naïveté ou une insouciance prodigieuse, depuis quelques huit ou dix ans. Car, en 1905 déjà, l'établissement n'était plus à même de faire honneur à ses engagements. C'est la vieille histoire de l'excès de confiance. Les reviseurs considèrent leur tâche comme une simple formalité — dans le cas particulier ils semblent du reste avoir péché plus encore par ignorance que par négligence — et l'on ne s'aperçoit qu'il y a eu du grabuge que le jour de la culbute, fatale et irrémédiable. L'exemple de Bremgarten, soyez-en sûrs d'avance, ne servira de rien du tout.

Le scandale, cependant, a été si considérable qu'il s'est répété un peu partout. D'autant

SUISSE

La saison. — Elle ne pourrait être plus mauvaise dans les Alpes grisonnes. A Splügen, mercredi matin, il neigeait à gros flocons; les prés étaient tout blancs. Les hôteliers se plaignent. Les vastes diligences roulent vides sur les grandes routes.

Assurance maladie. — Le Conseil fédéral vient de publier l'ordonnance qu'il a adoptée le 7 juillet sur l'application de la loi fédérale concernant l'assurance-maladie.

Cette ordonnance établit les différentes catégories de caisses mutuelles qui pourraient avoir droit aux subventions fédérales. Elle énumère

Grand choix
 de
Tondeuses et Rasoirs de sûreté
 A LA COUPELLERIE
Chesi Frères Rue des Fradres
 angle Place du Marché
 (Chaque pièce garantie)

Lames et peignes de rechange.
 Cuirs, savons et pinceaux à barbe
 Aiguillage et réparations de rasoirs et tondeuses tous les jours.

plus que certains incidents, survenus au cours des enquêtes, ont fait passer le président du tribunal et le proposé aux poursuites et faillites sont dans des relations de parenté assez étroites avec les coupables. Il y a eu, à ce sujet, de fort vives polémiques. Le « Bund » avait envoyé à l'assemblée des créanciers un délégué qui fait une peinture fort pittoresque de cette réunion, véritable enterrement, où l'on ne vit que figures consternées, visages crispés par la colère et poings tendus contre ceux des administrateurs qui s'étaient risqués là.

Le correspondant du journal Bernois sur le sujet de ce triste événement une fort judicieuse remarque. Que ne donne-t-on, écrit-il, aux employés de ces petites caisses populaires, un traitement qui leur permette de vivre honorablement? Le directeur (?) de la Bremgarten, par exemple, le Saverio (?) de la banque en déconfiture touchait, jusqu'à ces dernières années, un traitement somptueux de 4000 fr. Et sur ces 4000 fr. il devait encore payer deux commis! Monsieur le directeur, en vérité, ne pouvait faire figure dans le monde, à ce taux-là; il lui était même impossible de « tourner », et cela explique, sans l'excuser d'ailleurs, sa rage à spéculer avec les fonds confiés à sa garde. Comme je vous l'ai dit d'ailleurs, tout le monde, là-bas, était atteint de la contagion et l'on n'esti stupéfait de voir pareil état de choses. Aussi seriez-vous sans doute d'accord avec ce que je disais plus haut et reconnaitrez-vous sans difficulté que des krachs de ce genre constituent la réclame la plus efficace pour les caisses d'épargne postale. Tout partisan que je suis de cette utile institution, je souhaite qu'elle ne vienne pas à être grâce à de nombreux désastres du genre de celui de Bremgarten. Il existe, pour la créer, suffisamment d'autres raisons très péremptoires.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— L'autorité tutélaire du district du Val-de-Ruz a prononcé l'interdiction de Henri-Constant Perrenod, domicilié en dernier lieu aux Hauts-Geneveys, détenu. Elle a nommé en qualité de tuteur Ernest Guyon, notaire à Boudrevilliers.

— Succession répudiée de Marguerite Etienne, née Michel, veuve de Paul-Ulysse, tailleur à La Chaux-de-Fonds. Date de l'ouverture de la liquidation: 25 juin 1913. Liquidation sommaire. Délai pour les productions: 1^{er} août 1913.

— Succession répudiée de Julie-Rosina Bourquin, née Matti, vendeuse, à La Chaux-de-Fonds. Date de l'ouverture de la liquidation: 25 juin 1913. Liquidation sommaire. Délai pour les productions: 1^{er} août 1913.

— L'autorité tutélaire du district de La Chaux-de-Fonds a nommé: 1. le citoyen Edouard Kaiser, professeur de dessin à La Chaux-de-Fonds, en qualité de tuteur de Germaine Leuzinger, fille de Emile-Henri, domiciliée à La Chaux-de-Fonds; 2. le citoyen Albert Othenin-Girard, employé postal, à La Chaux-de-Fonds, en qualité de tuteur de Jeanne-Marie Parel, fille de feu Paul-Emile, domiciliée à La Chaux-de-Fonds; 3. le citoyen Raoul Gotschmann, directeur de la succursale de la Banque cantonale, à La Chaux-de-Fonds, en qualité de tuteur de Gustave-Edouard Augsbarger, sommelier, au même lieu; 4. le citoyen Paul Buchenau, pasteur, à Neuchâtel, en qualité de tuteur de Auguste Dubois, domicilié à La Chaux-de-Fonds, actuellement détenu; et de Edouard-Henri Brandt, actuellement détenu; 5. M^{me} Langel, à Bôle, en qualité de tutrice de Laure Huguenin-Virchaux, actuellement détenue.

Partie financière

BOURSE DE NEUCHÂTEL du vendredi 18 juillet. Les chiffres seuls indiquent les prix faits.

Changes à Neuchâtel. France, Italie, Londres, Allemagne, Vienne.

Bourses de Bâle et Zurich. Bankver. Suiss., Bq. Com. Bâle., Aluminium., Schappe Bâle., Banque féd., Bq. Com. Ital., Créditswiss., Elek. Zentr., Cham.

Argent fin en grenaille en Suisse, fr. 106. — le kil

BOURSE DE PARIS, 18 juillet 1913. Clôture. 3% Français, 84.42, Brésilien 4%, Ext. Espag. 4%, Hongrois or 4%, Italien 3 1/2%, Japon 1905, Portugais 3%, Russe 1901, Russe 1906, Turo unifié 4%, Banq. de Paris, Banques ottom., Créditlyonnais, Union parisiens.

Cours de clôture des métaux à Londres (17 juillet). Tendances, Soutenus, Comptant, Terme.

CULTES DU DIMANCHE 20 JUILLET 1913

ÉGLISE NATIONALE. 9 3/4. Culte. Collégiale. M. MOREL. 8 h. s. Culte. Chapelle des Terreaux. M. MOREL. Paroisse de Serrières. 9 1/2 h. Culte. M. Arthur BLANC. Deutsche reformierte Gemeinde. 9 Uhr. Untere Kirche. Predigt. Pfr. Aug. QUINGHE. Vignoble: 9 Uhr. Peseux. ÉGLISE INDÉPENDANTE. Samedi: 8 h. s. Réunion de prières. Petite salle. Dimanche. 9 1/2. Culte d'édification mutuelle. (2 Tim. III, 4-5). Petite salle. 10 1/2. Culte. Temple du Bas. M. THIÉBAUD, prof. 8 h. s. Culte. Grande salle. M. PERREGAUX. Chapelle de Fermitage. 10 h. m. Culte. M. Th. BARRELET. Chapelle de Chaumont. 9 h. 50 m. Culte. M. PERREGAUX. Oratoire Evangélique (Place d'Armes). 9 1/2 h. m. Culte avec Sainte Cène. 8 h. s. Réunion d'évangélisation. Etude biblique, 8 h. s., tous les mercredis. Bischofsl. Methodistenkirche (Beaux-Arts 11). Sonntag Morgen 9 1/2 Uhr. Predigt. 10 3/4 Uhr. Sonntagschule. Abends 8 Uhr. Gottesdienst. Je den 1. und 3. Sonntag jeden Monats Nachmittags. 3 1/2 Uhr. Jungfrauenverein. Dienstag Abend 8 1/4 Uhr. Bibelstunde. Deutsche Stadtmission (Mitt. Conf.-Saal). Abends 8 Uhr. Versammlung. Donnerstag 8 1/4 Uhr. Bibelstunde. Freitag 8 1/4 Uhr. Männer- & Jünger-Verein. (Berclès 2). Am 2. et 4. Sonntag Nachmittags 3 Uhr. Jungfr.-Verein. Chiesa Evangelica Italiana. (Petite salle des Conférences). Domenica, ore 8 pom. — Conferenza. ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE. 6 h. Messe basse à la chapelle de l'hôpital. 7 h. Distribution de la communion à l'église. 8 h. Messe avec sermon allemand à l'église. 9 h. Messe avec sermon italien à l'église. 10 h. Grand-messe avec sermon français à l'église. 2 h. Vêpres. 8 h. Prière et bénédiction du T. S. Sacrement. ENGLISH CHURCH. 10.15. Morning Prayer, Holy Communion and Sermon. Rev. A. P. Hill. 5. Evensong and Address. PHARMACIE OUVERTE demain dimanche. F. JORDAN, rues du Seyon et Trésor. Médecin de service d'office le dimanche: Demander l'adresse au poste de police de l'Hôtel communal.

ÉTAT-CIVIL DE SAINT-BLAISE

Mois de juin 1913. Promesse de mariage. Henri-Albert Favarger, employé de bureau, Neuchâtelois, et Corcelles, et Alice Ida Thévenaz, institutrice, Valdoise et Neuchâteloise, à Neuchâtel. Mariages célébrés. 5. Paul-Louis-Samuel Bugnon, masseur diplômé, Valdoise et Neuchâtelois, à Saint-Blaise, et Elfride Alice Baudat, lingère, Valdoise, à Neuchâtel. 7. Ernest Plander, mécanicien, Bernois, à Saint-Blaise et Rosa Weissbrod, couturière, Bernoise, à Hauterive, Quartier de Rouges-Terres. 27. Jules-Auguste Nobs, employé aux C. F. F., Bernois, et Rachel-Louise Chabroz, repasseuse, Valdoise, les deux à Saint-Blaise. 27. Hermann Herren, cocher, Bernois, et Marie-Louise Descombes, née Droz-dit-Bussat, propriétaire-restauratrice, Neuchâteloise, les deux à Marin-Epagnier. 28. René-Henri Jaquet, fumiste, Neuchâtelois, et Marguerite Adèle Loutscher, couturière, Lucernoise, les deux à La Favarge, commune de la Coudre.

Naissances. 13. Dagmar-Viva, à Emile-Antoine Fleuti et à Elisabeth-Cécile, née Vaucher, à Marin-Epagnier. 14. Marcelle-Madeleine, à Charles Sandoz et à Louise-Caroline, née Dardel, à Saint-Blaise. 16. Albert-Henri, à Henri Muralet et à Albertine-Georgine, née Walker, à Marin-Epagnier. 20. Charles-Edouard-Auguste, à Edouard-Ernest Sandoz, et à Marie-Alice, née Guyot, à Saint-Blaise. 20. Rose-Augustine, à Paul Girard et à Elisa-Bertha, née Bieri, à Hauterive. 23. Adrienne-Hélène, à Adrien Brailard et à Hélène-Alix, née Steuby, à Saint-Blaise. Décès. 9. Auguste-Henri Dardel, veuf de Marie-Louise, née Pointet, né le 21 septembre 1839, décédé à St-Blaise. 11. Sophie, née Dubois-dit-Cosandier, veuve de Alfred-Auguste Dubois, née le 4 novembre 1824, décédée à Monruz sous la Coudre. 14. Charles-Guillaume-Constantin Schwarz, né le 7 octobre 1857. 23. René-Gaston, fils de Jean-Christian König et de Marie-Irène, née Berra, né le 3 octobre 1903, décédé à St-Blaise.

La guerre balkanique

La marche des Turcs sur Andrinople. La marche de l'armée turque se poursuit sans rencontrer d'obstacles vers Andrinople, dont la réoccupation peut être opérée d'ici à 24 heures. On sait, en effet, qu'il reste à peine un régiment bulgare dans la place.

La marche des Turcs a d'ailleurs le caractère d'une migration plus que d'une opération militaire; les vivres manquent; le service de l'intendance n'existe pas. Des hordes de musulmans chassés par les Bulgares sont mêlés aux corps de troupes. Un certain fanatisme est sensible. Il faut craindre des désordres à la rentrée dans la ville.

Les Serbes. Les Serbes continuent peu à peu leur marche en avant et refoulent au fur et à mesure les Bulgares qu'ils trouvent devant eux. Les troupes serbo-grecques ont acculé maintenant les forces bulgares sur la ligne Kustendil-Doubnitza.

Les Roumains

Le « Matin » dit que les troupes roumaines n'entreront pas à Sofia. Cette nouvelle ressort de dépêches parvenues dans les capitales et provenant des représentants des grandes puissances à Bucarest. On ne semble pas non plus croire à l'avance d'une importante armée turque vers le nord. On dit que la France et l'Italie, comme mandataires de l'Europe, seraient chargées d'une démonstration navale dans les eaux turques au cas où la Porte n'arrêterait pas ses troupes.

La décision des alliés

On télégraphie de Bucarest au « Daily Telegraph » que dans sa dépêche au roi Carol, le tsar Ferdinand annonce sa résolution et celle de son gouvernement de mettre fin à l'effusion de sang entre ses sujets et les Serbo-Grecs. Il manifeste, en outre, le désir de renouveler les liens d'amitié qui unirent autrefois la Roumanie et la Bulgarie. Il prie le roi Carol de lui faire connaître les termes dans lesquels cette amitié des deux pays peut être restaurée.

Le roi Carol a reçu cette dépêche par l'intermédiaire du ministre de la guerre dans un district de Bulgarie dont la censure a supprimé le nom. Le roi a répondu en termes vagues, exprimant ses vœux sincères de voir la paix et l'amitié rétablies entre la Bulgarie et la Roumanie et indiquant le désir, sans toutefois en faire une condition indispensable, de les préliminaires de paix soient conclus entre tous les Etats intéressés.

ETRANGER

L'émigration arménienne. — Selon des statistiques établies avec le plus grand soin, l'émigration des Arméniens d'Asie Mineure vers l'Amérique a pris d'énormes proportions durant les derniers mois. C'est ainsi que, de juillet 1912 à mai 1913, le nombre des émigrés a dépassé 8000, alors que, durant les dernières dix années, de 1903 à 1912, il n'y eut que 30,000 Arméniens qui quittèrent leur pays pour l'Amérique.

Elle est jolie, leur discipline! — Un soldat de la première compagnie du 132me d'infanterie est tombé, l'autre nuit sans connaissance dans une rue de Schirmeck (Alsace).

Ce soldat était rentré dimanche soir trop tard à la caserne, le capitaine, pour le punir, l'obligea à faire deux heures de marche forcée pendant la nuit. Pour la circonstance, un sac de sable de 50 kilos avait été placé dans son havresac.

En arrivant aux premières maisons de Schirmeck, le malheureux tomba évanoui. Des habitants s'empressèrent autour de lui et lui prodiguèrent leurs soins. On lui fit prendre un cordial, on le déshabilla et l'enveloppa de couvertures. Comme son état empirait de minute en minute, on fit venir un automobile qui le transporta d'urgence à l'hôpital.

Là, le malheureux put enfin expliquer comment, étant rentré en retard à la caserne, on l'avait obligé, lundi et mardi, à faire des marches forcées pendant la nuit, accompagné d'un caporal qui le surveillait.

Le public a manifesté la plus vive indignation.

Un procès intéressant. — Il y a quelques mois, une collision se produisit au passage à niveau de la route de Cette, entre un train et une automobile qui avait pu passer, les barrières n'ayant pas été fermées. Le propriétaire de l'auto, M. Nègre, négociant, fut tué sur le coup, ses deux fils et le chauffeur furent blessés, et l'auto complètement détruite. La famille Nègre et le chauffeur avaient assigné, devant le tribunal civil, en dommages-intérêts, la compagnie des chemins de fer du Midi. Le tribunal a condamné la compagnie du Midi à payer à Mme veuve Nègre la somme de 100 mille francs, à chacun des deux fils 35,000 fr. Enfin, le chauffeur, qui réclamait 3000 fr., en obtient 500.

Pour fuir l'impôt. — Les votes récents par le Reichstag des nouvelles lois militaires, des nouveaux impôts et de l'impôt de guerre ainsi que la situation critique au point de vue financier et commercial de l'Alsace-Lorraine portent leurs premiers fruits.

Le « Journal d'Alsace-Lorraine » annonce que plusieurs familles de rentiers très en vue et très aisés de Schledtstadt s'appêtent à émigrer soit en France, soit en Suisse. De gros capitaux quitteront le pays avec eux. De grands négociants et plusieurs artisans s'en iront le 1er octobre; d'autres les suivront au printemps prochain.

Une trombe. — Une trombe qui s'est abattue sur les environs de Teschen (Silésie orientale), a transformé tous les ruisseaux en torrents et a causé des inondations dans les villages. A Kavin, les dégâts s'élèvent à un million et demi de francs; plusieurs localités sont sous l'eau, Les récoltes sont inondées.

Le sous-marin S. 178. — On annonce de Wilhelmshafen que l'on a trouvé dans la partie avant de l'épave du sous-marin «S. 178» seulement onze cadavres de matelots. Les autres ont dû être emportés par la mer.

Une église cambriolée en Italie. — On vient de constater que le célèbre trésor de la cathédrale de Castelfranco, en Vénétie, se trouve considérablement réduit par suite de vols commis depuis plusieurs années. La valeur des objets volés se monte à environ 300 mille francs. Les voleurs se sont bien gardés d'emporter de la cathédrale le célèbre tableau de la Madone avec Saint-Libéralis, chef-d'œuvre de Giorgione. La disparition de cette toile de la cathédrale aurait été bientôt remarquée et aurait amené presque certainement l'arrestation des voleurs.

SUISSE

GRISONS. — On mande de Lugnetz que des montagnards, qui recherchaient une génisse égarée, ont découvert, sur l'Alpe Rabosa, les traces d'une course accompagnée de trois petits. Ils sont partis à leur recherche.

RÉGION DES LACS

Yverdon. — Les héritiers de feu M. Annant, à Lausanne, ont remis à la municipalité d'Yverdon deux drapeaux du XVIIIème siècle, provenant de l'ancien bailliage d'Yverdon. Ces drapeaux seront déposés dans les nouvelles salles du musée, au château, et reprendront ainsi, après une longue absence, la place qui leur était destinée dans les collections des vieux souvenirs de l'histoire yverdonnoise.

— A la gare d'Yverdon, jeudi 17, à 11 heures du matin, un homme d'équipe a été pris entre deux wagons et dangereusement blessé. Voulu arracher l'attelage de wagons en manoeuvre, il a si malheureusement glissé que les tampons lui ont broyé la hanche et causé une hémorragie.

Il a été soigné par M. le Dr Welte, transporté à l'infirmerie, où il a subi, jeudi soir, une opération. Bien que son état soit grave, on espère lui conserver la vie. C'est un nommé Maurice Pitton, marié et père d'une fille, durant quelques années cantonnier à l'Y.-S.-C., au service des C. F. F. depuis le 1er mai dernier.

— En descendant de la carrière du Châtelard avec deux chars pesamment chargés, un charretier du nom de Grin, est tombé sous les roues d'un de ces véhicules. Il a été transporté à l'infirmerie.

CANTON

Hautes études. — L'école polytechnique fédérale a décorné le diplôme d'ingénieurs-construc-teurs à MM. Paul Porret, de Cortaillod, Georges Schaez, de La Coudre et celui d'ingénieur-mécanicien à M. Jean DuBois, du Locle.

Lignières. — Un grave accident est arrivé hier après midi à Lignières. Deux chevaux attelés à une faucheuse se sont subitement emballés et sont partis à fond de train. Sur la faucheuse se trouvait un jeune garçon d'une quinzaine d'années. En quelques instants, la faucheuse était culbutée, brisée et le jeune garçon projeté sur le sol avec une grande violence et grièvement blessé. Le docteur, appelé d'urgence, ordonna le transport de la victime à l'hôpital. Quant aux chevaux, ils sont indemnes.

La Chaux-de-Fonds. — A la suite d'une pétition des tenanciers, le Conseil d'Etat a décidé que les kiosques à journaux de La Chaux-de-Fonds sont dorénavant autorisés à rester ouverts, le dimanche, jusqu'à midi, et, le soir, de 8 heures à 9 heures et demie seulement.

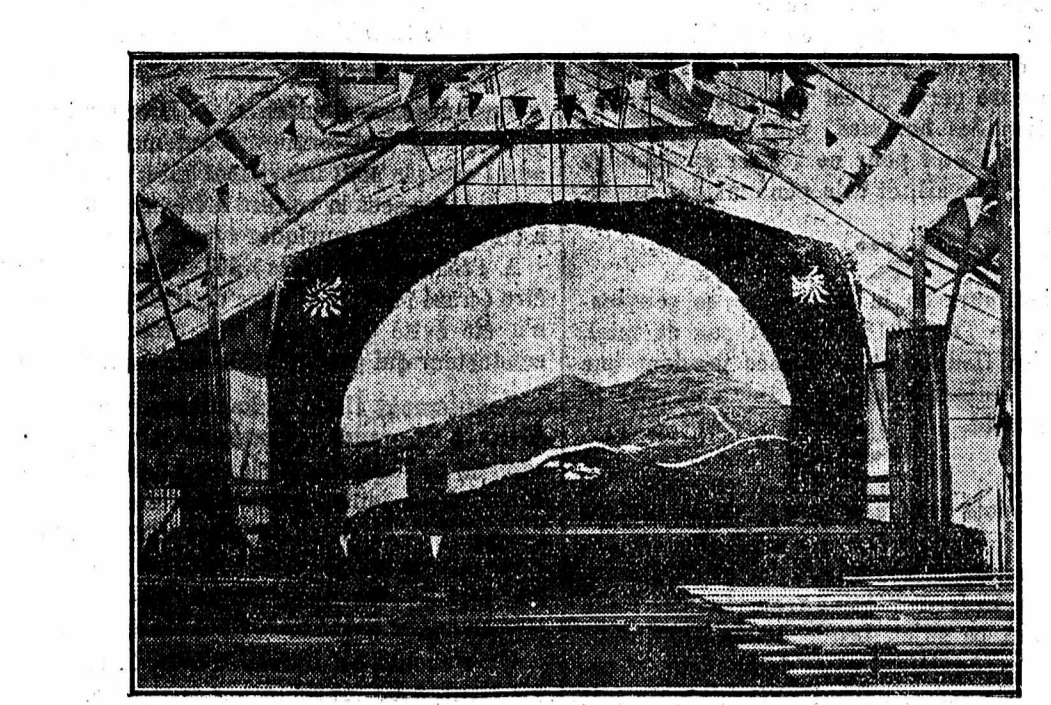
Colombier. — Le juge d'instruction militaire de la IIème division procédait vendredi après midi, à une enquête relative à un vol. On a soustrait à un soldat de l'école de recrue, sa montre, son rasoir et différents objets.

Colombier. — L'école d'aspirants officiers d'infanterie de la IIème division aura lieu à Colombier du 23 juillet au 25 octobre, sauf une interruption du 1er au 13 septembre, pendant laquelle les élèves feront le cours de répétition avec leur bataillon. Le cours d'équitation aura lieu du 1er au 28 août, et un détachement d'infanterie sera appelé à travailler avec les aspirants du 29 septembre au 11 octobre. L'école sera forte d'environ 50 et quelques élèves, sous les ordres du lieutenant-colonel de Perrot, instructeur du 2me arrondissement et division.

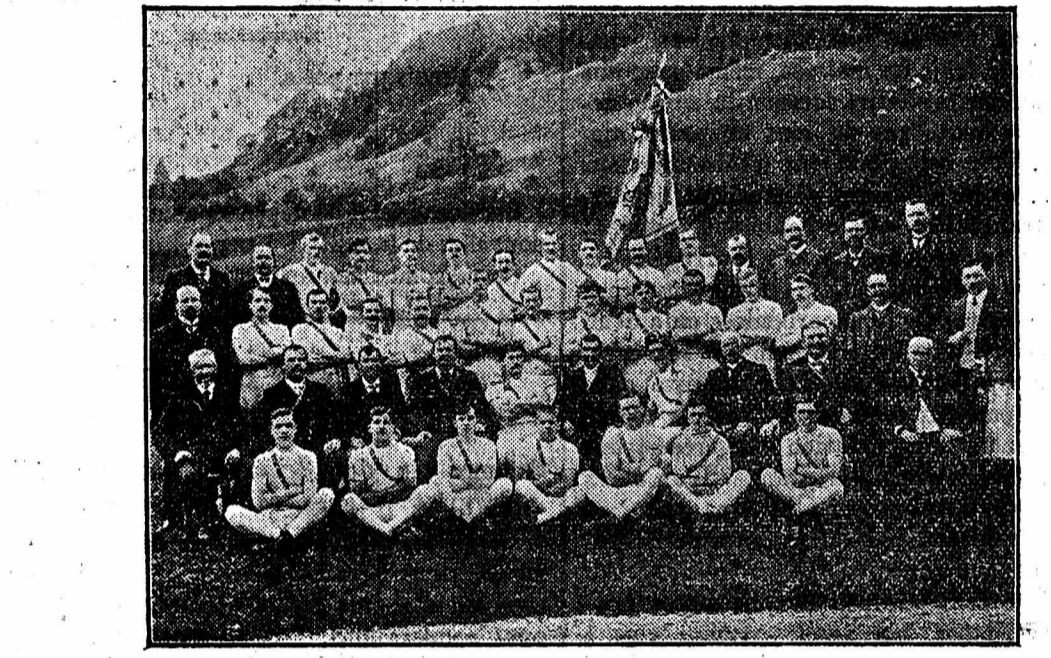
Le cours de répétition. — Les troupes de la IIème division entrant au service le 1er septembre, seront cantonnées comme suit pour le cours préparatoire: état-major de la 4ème brigade, Boudevillers; état-major du 8me régiment, Valangin; Bat. 18, Savagnier; Bat. 19, Cernier-Chézard; Bat. 20, Boudevillers-Valangin; escadron guides 2, Faoug-Courgevoux; groupe d'artillerie 5, Kallnach-Bargen.

Le régiment 7 sera cantonné à Locle, Eplatures, Sagne; le régiment 9 à Prêles, Nods, Lignières; le régiment 10, Landeron, Cornaux,

FÊTE CANTONALE DE GYMNASTIQUE A FLEURIER



LA CANTINE. Le fond, œuvre du peintre F. J. Jaques



LA SECTION DE GYMNASTIQUE DE FLEURIER. Organisatrice de la fête

Al'heure où paraîtront ces lignes, Fleurier, animé, cordial et joyeux, fera un chaleureux accueil à ses visiteurs, et n'aura plus qu'à jouer de la fête si patiemment et si soigneusement préparée. Les drapeaux sont ajustés, les écussons sont entourés de «darre», les draperies décorent les fenêtres.

L'avenue de la Gare n'a pas d'autre décor que sa magnifique allée de tilleuls en fleurs; au pont du Buttes, c'est une enfilade de sapins, trois sur chaque bord, reliés par des guirlandes de verdure où est suspendu un écriteau de bienvenue; un arc de triomphe simple et gracieux forme l'entrée de la place de fête.

A la cantine règne une activité intense; les coups de marteau retentissent de toutes parts; les menuisiers fixent les écriteaux, les électriciens posent les feux de rampe, les peintres alignent des réclames sur la paroi de gauche. On met la dernière main à la tribune de réception de la bannière, les membres des comités circulent d'un air affairé, tout le monde est sur les dents.

L'entrée, on installe les petits bureaux de poste. A premier regard dans la cantine, celle-ci se révèle spacieuse, accueillante et gracieuse dans la simplicité de ses décors.

La pièce inédite du programme des soirées, «Notre Jura», est en harmonie parfaite avec le sujet du tableau; les ballets de fleurs sont ravissants et rendent très bien le charme et la poésie de la montagne; le succès des représentations s'annonce comme magnifique, et chaque soir, une foule qu'on a eu de la peine à maintenir, envahit la cantine, avide de ce spectacle; on trouve très beaux aussi les ballets de la section de gymnastique, auxquels M. J. Siegenthaler a voté tous ses soins depuis des semaines.

La «rue des nations» est très animée; on cloue, on ajuste avec une ardeur fiévreuse; elle forme un long fer à cheval avec les carrousels au centre et la cantine à bière à l'ombre des grands arbres. Le sol, entièrement gravé, permettra d'y circuler sans boue, même en cas de très mauvais temps.

Le pavillon des prix est d'un aspect superbe; la liste des dons n'est pas entièrement close, mais elle dépasse déjà 12,000 fr.

Ce serait un grand tort que de ne pas parler des fontaines, gracieusement décorées dans tous les quartiers, les unes sans prétention et jolies cependant, les autres plus recherchées de sujet et de lignes; ici c'est un réseau de lierre où une formidable araignée a tissé une toile monumentale; là des flammes aux couleurs fédérales continuent jusqu'à l'ombre de la bannière; enfin, à la rue de Buttes, une rocaille artistement disposée enveloppe le bassin, et la chèvre, drapée de rouge, supporte une pagode chinoise au clocheton doré.

Saint-Blaise, (le bat. 2 de carabiniers); le régiment 11 à Gross-Affoltern, Busswyl, Schnotwyl; le régiment 12, carabiniers, à Schupfen, Seedorf, Lyss; le bat. de sapeurs, à Gummenen; les pionniers, télégraphistes, à Morat; les cyclistes, à Morat; les mitrailleurs, à Laupen; le groupe sanitaire, à Châtiers; le groupe de subsistance 2, à Fribourg; la compagnie boulangers 2, à Fribourg.

Val-de-Ruz. — Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Emile Magnin, ancien chef de gare, aux fonctions d'inspecteur-suppléant du cercle de Coffrane, en remplacement du citoyen Gumal Richard, démissionnaire.

Saint-Sulpice. — Samedi matin, entre neuf et dix heures, la voiture d'un boucher de Fleurier, conduite par un jeune domestique, traversait le village à la hauteur du magasin Bichsel, le petit Facchini, âgé de cinq ans, que poursuivait son frère, se précipita au milieu de la route, suivant la déplorable habitude de beaucoup d'enfants, pour la traverser au passage de la voiture. Le domestique n'eut pas le temps d'arrêter son cheval, et le petit fut renversé et heurté par une roue qui lui a passablement endommagé la machine.

Le docteur n'a pas jugé nécessaire le transport à l'hôpital; toutefois le père, qui est ouvrier à la fabrique de ciment, a demandé que son enfant y fût soigné. De l'avis de tous les témoins, le jeune domestique n'est absolument pas fautif.

Les Bayards. — On nous écrit: Voilà tantôt un mois ou tout au moins trois semaines que l'on s'occupe de la finaison à la montagne, et la besogne n'est guère plus avancée que dans la dernière semaine de juin; certains particuliers n'ont pas même commencé. Le temps désastreux qu'il a fait en est l'unique cause, au reste, voici le bilan de cette néfaste période.

Première semaine, trois jours assez beaux mais froids, pendant lesquels il a été recouvert d'un fourrage lourd et mal sec, surtout qu'il s'agissait des gros foins. Seconde semaine, toute à la pluie et au froid, pendant laquelle on a chauffé les fourneaux! Puis trois jours d'un temps ac-

ceptable qui ont permis de rentrer les foins coupés à ce moment-là. Enfin, voici une troisième semaine presque toute d'inaction.

A noter la saute de température extraordinaire des 14 et 15 juillet. Le 14, vers midi, on

Voir la suite des nouvelles à la page 6

Une Chevelure qui tombe jusqu'aux Genoux!

Une dame qui perdait ses cheveux d'une façon terrible, il y a un an, raconte comment elle les a fait repousser.

Mme Esther Emery, actuellement en visite chez des amis de la ville, est l'heureuse propriétaire d'une chevelure splendide, qui, dénouée, tombe jusqu'aux genoux; chevelure douce, soyeuse et d'un blond brillant. Cependant il y a un an à peine qu'elle était menacée de perdre complètement ses cheveux.

Pressée de raconter comment elle avait obtenu si rapidement une croissance si merveilleuse, elle répondit: « Si quelqu'un m'avait dit qu'un résultat aussi extraordinaire pouvait s'obtenir en un temps si court, je n'aurais certainement pas cru. Il y a douze mois mes cheveux, qui arrivaient à peine jusqu'à mes épaules, tombaient d'une façon inquiétante, par endroits ils avaient presque complètement disparu. Ils étaient ternes, grisonnants çà et là, secs et cassants. J'essayais de toutes sortes d'eau capillaires sans jamais être satisfaite. Un jour, je lus dans un journal de chez moi un traitement très simple pour les cheveux, recommandé par un médecin très connu. Il consistait en frictions du cuir chevelu à faire chaque soir avec un mélange de Livola de composé, de Bay Rum et de Menthol crist. Je décidai de faire un essai et fis préparer par mon pharmacien la lotion suivante: 85 grs. de Bay Rum, 30 grs. de Livola de composé, 1 gr. de Menthol crist., et je commençai à l'employer. L'effet fut surprenant: d'abord, la chute cessa, ensuite les pellicules disparurent avec l'irritation; bientôt repoussèrent de petits cheveux, mes cheveux repoussaient! J'ai toujours continué le traitement et j'ai l'intention de ne pas cesser tant que mes cheveux n'atteindront pas mes pieds; j'aurais pu finir au bout de trois mois, absolument satisfaite du résultat. Je pense que chaque femme peut avoir une chevelure opulente, grâce à l'emploi de cette lotion. Je la recommande à des amies et toutes ont été enchantées du résultat. La recette n'est pas très coûteuse et n'importe quel pharmacien peut la préparer. A ne pas appliquer où des poils ou des cheveux ne seraient pas désirables.

Grandes liqueurs françaises CORDIAL-MEDOC 5 A JOURS BORDEAUX

rotissait littéralement, le 15, la question du chauffage des fourneaux se posait à nouveau !

Aujourd'hui, 18 juillet, le temps s'améliore ; si cela devenait définitif, tout pourrait encore se recomposer, le désastre se bornerait à une partie des fourrages rentrés en condition plutôt inférieure et à des journées d'ouvriers payées presque en pure perte. Il est vrai que cela compte : entretien des hommes, plus 3 à 4 fr. par jour à chacun d'eux pour ne retirer en échange qu'un maigre travail, et cela pendant des semaines !

Les apiculteurs de la montagne se souviendront aussi de l'an 1913. Peu ou pas de miel, l'éclosion des fleurs s'étant passée pendant que les abeilles étaient retenues à la ruche par la pluie ou le froid.

Quelques mots encore à propos de la rentrée des foins.

Chaque année, on enregistre ici et là des incendies dus à la fermentation trop vive des foins ou regains. A ce sujet, beaucoup de gens, dans nos villages, s'inquiètent et se demandent, et cela depuis des années, ce qui pourrait être fait pour éviter ces sinistres.

Evidemment qu'il n'est pas possible d'exercer une surveillance générale et efficace sur les conditions dans lesquelles tous les agriculteurs rentrent leurs foins, sans arriver à des mesures tracassières ou impraticables. D'autre part, il est notoire pourtant que certains agriculteurs trop pressés se font une habitude de mettre en grange un foin trop frais ou mal sec, même dans une année normale, c'est-à-dire lorsque la saison favorable ne nécessite pas du tout un pareil empressement. Tout cela a le risque d'incendier leur maison et... celles de leurs voisins qui ne dorment pas tranquilles, on le comprend, pendant cette période de fermentation des fourrages.

Je n'exagère nullement, je n'en veux pour preuve que les tas de foin, carbonisés ou à demi pourris, que l'on jette au printemps, ce fait n'est pas rare. Rappellerai-je aussi la détresse dans laquelle ces paysans se trouvent parfois quand ils constatent une fermentation exagérée et une chaleur effrayante dans leur grange ? L'un d'eux avait même « ne plus oser aller à sa grange », ce qui n'empêche pas de recommencer semblable jeu chaque année.

Mais s'il ne peut être pris des mesures efficaces de surveillance, n'y a-t-il pourtant rien à faire pour mettre à la raison ces imprudents qui font fi des instructions données par la chambre d'assurance ?

Peut-être que tout cela changerait par l'introduction, dans les contrats d'assurance, d'une clause stipulant que l'indemnité serait réduite lorsqu'il serait établi qu'un incendie dû à la fermentation du foin aurait eu pour cause première l'incurie du paysan.

On a légiféré abondamment sur les précautions à prendre contre l'incendie ; c'est très bien ; mais beaucoup de gens pensent qu'il y a aussi et encore à faire quelque chose du côté qui vient d'être signalé.

Peseux (corr.). — Depuis ma dernière correspondance, les travaux de nos deux bâtiments ont déjà passablement avancé. Les fondations de la grande salle et halle de gymnastique sont sorties de terre. L'entrepreneur a une troupe d'une vingtaine d'ouvriers, qui tous se donnent le plus de peine possible pour faire avancer les travaux. On a déjà commencé à poser le béton armé pour le plancher de la scène ; bientôt on pourra placer la charpente. La pierre jaune de la taille des fenêtres et portes, ainsi qu'une partie du granit, sont sur place. Si le temps veut bien être un peu plus clément, il est à prévoir que la salle pourra être achevée pour cet hiver.

Le collège, dont les travaux ont commencé plus tard, en suite de correction de routes, grâce à l'équipe de 30 à 40 ouvriers, avance rapidement ; les terrassements et fondations sont presque terminés. On pourra commencer sous peu les travaux de béton armé.

Dans ces conditions, il a semblé au Conseil communal que, selon l'usage, il fallait procéder aujourd'hui à la pose de la pierre angulaire ; il ne fera venir pour cela ni le président de la Confédération, ni son représentant ; comme dans les pays voisins, il a décidé d'inviter la commission scolaire, le bureau du Conseil général, les architectes et le conducteur des travaux à assister à cette cérémonie intime. Les grandes fêtes auront lieu lors de l'inauguration. Donc, à trois heures, le Conseil communal se rendra en bloc avec ses invités sur l'emplacement des deux bâtiments, pour déposer dans une des pierres angulaires de chacun d'eux une petite cassette contenant différents objets pouvant renseigner nos après-venants des mœurs et coutumes de l'époque. Outre les procès-verbaux sur parchemin, ces cassettes contiendront les journaux du jour, différentes cartes et photographies de la localité, ainsi que les principales monnaies ayant cours actuellement. M. Albert Bonhôte, président du Conseil communal, ou M. Fallet, directeur des travaux, prononceront un petit discours, puis une collation réunira les intéressés, sans oublier les ouvriers, qui auront aussi leur part à la fête.

NEUCHÂTEL

Bienfaisance. — Le comité de la Société d'utilité publique a reçu avec reconnaissance deux dons anonymes en faveur de l'asile pour enfants anormaux, l'un de 25 fr. et le second de 100 fr.

Colonie tessinoise. — Le dimanche 27 juillet, la colonie tessinoise et l'« Union Tessinoise » célébreront le 20ème anniversaire de leur fondation ; un comité d'organisation prépare une fête qui promet d'avoir grand succès. Un cortège descendra le matin de la gare, avec l'« Union Tessinoise » de Neuchâtel et l'« Harmonie Tessinoise » de La Chaux-de-Fonds ; à 11 heures, manifestation devant le monument de la République. Un banquet sera servi dans la grande salle du Mail ; une fête champêtre aura lieu l'après-midi au Mail. M. Motta, conseiller fédéral, a accepté l'invitation du comité d'organisation.

La nouvelle estacade du port. — Les essais de résistance ont eu lieu hier matin et ont très bien réussi.

Sur une même travée, d'un pilier à l'autre, on avait mis une charge de sable de 25,000 kilos, ce qui représente 1000 kilos par mètre carré, la flexion n'a été que d'un dixième de millimètre.

Imprudences d'enfants. — Hier matin, un garçonnet s'est jeté contre une automobile qui passait aux Parcs ; le petit imprudent qui n'a heureusement pas été pris sous la voiture a été lancé de côté et en a été quitte pour quelques égratignures.

A l'Ecluse, hier après midi, un garçonnet a failli être écrasé par une voiture de tramway ; l'accident n'a été évité que grâce à la présence d'esprit du conducteur qui parvint à bloquer ses freins à temps.

Supplément illustré hebdomadaire, 20 juillet 1913. — La grande mosquée de Janina, la nouvelle capitale de l'Epire grecque. — La Blimlisalp (l'accident du 5 juillet, récit d'un témoin). — Dans l'Engadine, la nouvelle ligne Bevers-Schuls. — Fête de gymnastique à Fribourg. — Les promotions au Maroc. — La nouvelle guerre balkanique (6 vues). — L'aviateur Bider traversant les Alpes, etc.

On s'abonne au bureau d'avis, 1, rue du Temple Neuf, à 60 centimes par trimestre.

ABONNEZ-VOUS

à la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

1 mois par poste. Fr. 0.85
3 » » » » » » » » » 2.50
6 » » » » » » » » » 5.—
1 an » » » » » » » » » 10.—

Service spécial de dépêches donnant les dernières nouvelles de la nuit.
Correspondances, articles variés, feuilletons, etc.

LIBRAIRIE

Sommer in der Schweiz, troisième édition. Burgi et Wagner, éditeurs, Zurich.

Ce guide, bien connu et très apprécié des touristes, vient de paraître pour la troisième fois ; c'est un des plus beaux et des mieux faits que nous connaissions. Les illustrations, nombreuses, sont de toute beauté. A quand la traduction française ?

Guide du canton de Neuchâtel, par Ch. Hall, éditeur, Neuchâtel.

Ce petit guide, d'un format agréable, rendra de grands services ; il contient de nombreux renseignements.

POLITIQUE

La succession du roi Léopold

Les avocats de la princesse Louise ont eu vendredi matin une longue entrevue avec trois avocats du barreau viennois, qui sont venus à Bruxelles pour s'occuper de la succession du roi Léopold. Les juristes viennois ont émis l'avis que la princesse devait se pourvoir en cassation contre l'arrêt de la cour d'appel de Bruxelles. Le pourvoi sera probablement introduit dans peu de jours.

Impôt sur les célibataires en France

La commission du budget a décidé d'établir une surtaxe de 20 % sur les célibataires âgés de plus de 30 ans.

Les trois ans à la Chambre française

La Chambre continue la discussion du projet militaire. Elle adopte l'article 13 qui règle le sort des élèves des grandes écoles, puis elle adopte l'article 14 soutenu par M. André Lefèvre avec l'assentiment de la commission. Cet article prévoit un concours pour les élèves officiers de réserve, six mois après leur entrée dans le régiment. Les candidats admis passant une année dans les écoles, seront nommés aspirants officiers et achèveront leur temps de service comme sous-lieutenants de réserve.

M. Augagneur défend un amendement disant : « Quand les circonstances paraîtront le permettre, les ministres de la guerre et de la marine sont autorisés à libérer la classe ayant terminé sa deuxième année de service ».

L'amendement Augagneur est repoussé par 381 voix contre 227.

La Chambre a ensuite adopté par 321 voix contre 240 un article laissant au gouvernement la faculté de conserver par décret la classe libérable.

Elle a repoussé par 300 voix contre 261 un amendement de M. Camuzet, tendant à fixer à cinq mois les congés susceptibles d'être accordés pendant les trois ans à 10 % de effectifs. Cet amendement a été combattu par la commission et le gouvernement qui a posé la question de confiance.

Puis la Chambre a adopté un amendement accepté par le gouvernement et décidant que les congés des militaires ne peuvent être supprimés qu'en cas de punition grave.
Séance levée.

LA GUERRE

L'armée roumaine en marche sur Sofia

La colonne roumaine de Lum-Palanka marche sur Sofia et est en contact à Ferdinandaz avec la première armée bulgare.

La « Militärische Rundschau » annonce qu'à l'heure actuelle tout le gros de l'armée roumaine, c'est-à-dire quatre corps d'armée et de grandes forces de cavalerie, se trouve en territoire bulgare.

L'action serbe

Les Serbes marchent vers la frontière bulgare par la passe de Saint-Nicolas pour coopérer avec les Roumains venant du Danube.

La flottille bulgare à Sébastopol

On mande de Saint-Petersbourg au « Temps » : « La flottille bulgare réfugiée à Sébastopol ne

veut pas se laisser désarmer, les Bulgares n'ayant pas déclaré la guerre ; si on veut la désarmer, elle reprendra la mer ».

Cinq navires de commerce battant pavillon bulgare sont encore arrivés à Sébastopol.

Atrocités

L'Agence bulgare annonce que les troupes grecques, en pénétrant à Kilkitch, auraient mis le feu à la ville et massacré toute la population. Les Grecs auraient enfoncé les portes des églises placées sous la protection de la France et dans lesquelles s'étaient réfugiés les Bulgares. Ceux-ci ont été assassinés, ainsi que quelques moines. Toutes les maisons auraient été pillées et détruites.

Le commandant des troupes opérant contre les Grecs télégraphie que, dans le combat pour la prise du défilé de Rupel, les projectiles ont atteint l'hôpital situé près de la gare de Demir Hissar, sur lequel cependant flottait le pavillon de la Croix-Rouge. Ceux des infirmiers qui ne purent pas fuir furent tués, ainsi qu'un certain nombre de malades ; très peu des autres réussirent à s'échapper.

Le même télégramme dit que les troupes grecques ont incendié la ville de Koukous ; ils n'ont respecté ni les habitants, ni l'église catholique, sur laquelle flottait pourtant le pavillon français et dans laquelle des Bulgares s'étaient réfugiés ainsi que plusieurs religieux. Le commandant bulgare ajoute qu'un prêtre grec a été surpris à la tête d'une bande dans l'engagement de Seres, portant à la main le drapeau hellénique.

Un deuxième groupe de journalistes étrangers est arrivé de Uskub à Kgnajevatz afin de se rendre compte « de visu » des incendies, pillages et autres atrocités commises par l'armée bulgare régulière à Kgnajevatz et dans les environs. Les journalistes sont indignés de ce qu'ils ont vu jusqu'à présent. Ils poursuivront leur enquête.

La démarche bulgare à Bucarest

On mande de Sofia au « Times » : Le roi Ferdinand adressé au roi Carol un télégramme dans lequel il déclare que la Bulgarie est prête à céder à la Roumanie la ligne Turukai-Balchik et demande le retrait des troupes roumaines dans l'intérêt de l'amitié future des deux pays.

Le télégramme du roi Charles de Roumanie en réponse à celui du roi Ferdinand a été expédié vendredi matin à Sofia.

La politique roumaine consiste toujours à continuer la marche en avant en territoire bulgare afin d'arriver vite à la conclusion d'un armistice. Aussi longtemps que l'armistice ne sera pas conclu, il ne peut être question d'un arrêt des troupes roumaines.

Les deux reines

Le journal « Universul » dit que la reine Eléonore de Bulgarie a adressé jeudi à la reine Elisabeth de Roumanie un télégramme lui demandant d'intervenir en faveur de la paix.

La reine de Roumanie a répondu en assurant que les troupes roumaines ont observé jusqu'à présent les plus grands égards pour la population bulgare et qu'il en sera de même à l'avenir.

La commission financière s'ajourne

La commission financière des affaires balkaniques a tenu, à Paris, vendredi matin, une séance plénière au cours de laquelle elle a décidé de s'ajourner jusqu'à fin septembre.

A la commission des réclamations péunaires des belligérants, les résultats les plus satisfaisants ont pu être atteints. Les délégués turcs et grecs, animés d'un égal désir de conciliation, ont admis le principe de l'arbitrage pour l'examen des réclamations du gouvernement grec concernant la saisie de navires de commerce grecs.

La crise intérieure bulgare

On mande de Budapest au « Temps » : Des bruits sensationnels circulent sur la situation intérieure en Bulgarie. On parle d'une fuite du roi Ferdinand et du prince héritier Boris, qui seraient arrivés à Budapest.

Selon une autre information publiée par les journaux, le roi Ferdinand de Bulgarie quitterait la capitale pour se rendre à son pavillon de chasse de Szmeosina, en Hongrie, où il séjournerait jusqu'à la fin de la guerre.

NOUVELLES DIVERSES

Encore un krach. — L'ancien administrateur de la caisse de prêts, à Steckborn, M. Fülleemann, dont le fils a été jadis fondé de pouvoirs de la caisse de prêts, a été arrêté ainsi que quatre membres du conseil d'administration. Ces cinq personnalités ont été transférés à la prison cantonale de Frauenfeld.

Incendies. — Deux incendies, que l'on attribue à la malveillance, se sont produits à Thonnes ces deux dernières nuits. Dans la nuit de mercredi à jeudi, une grande grange située sur la route de Berne a été incendiée ; deux chevaux ont péri. Dans la nuit de jeudi à vendredi, une autre grange, complètement remplie de fourrage, située près de la pension Itten, a été détruite à son tour.

Incendie de forêts. — Dans le voisinage de la station d'Emza (Arkangel), plusieurs hectares de forêts sont en feu. Les troupes ont été appelées pour combattre le fléau. Un soldat a été mortellement blessé.

L'aviation. — Hier matin, à 5 h. 40, à Issy-les-Moulineaux, l'aviateur Lebevie, qui procédait à des essais sur un appareil de son invention, a fait une chute de 15 mètres environ. L'aviateur, blessé à la tête, a été transporté à l'hôpital.

— A Francfort, le sergent aviateur Westphely a fait une chute mortelle.

Les grèves. — On mande de Zgiers (Pologne), que deux filatures, l'une occupant 500 ouvriers et l'autre 300, ont dû fermer leurs portes par suite d'une grève. A Lodz, le nombre des grévistes était récemment d'un millier environ.

— On mande de Barcelone que des collisions ont eu lieu entre des grévistes et des ouvriers

boulangers non-grévistes dans la rue d'Arago, la rue San Pedro et la Rambla de Catalogne. Il y a eu des blessés. Quatre arrestations ont été opérées.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la Feuille d'avis de Neuchâtel)

Les grèves

NICOLAIEFF, 19. — La grève des ouvriers des chantiers maritimes est complète.

KIEL, 19. — Le « Berliner Tageblatt » dit que les chantiers impériaux n'ont pas encore été entraînés dans la grève des chantiers privés, dans lesquels sept mille ouvriers chômaient hier.

Les vols dans les trains

MUNICH, 19. — Dans l'express Munich-Lucerne, on a dérobé à un fabricant de Baltimore un portefeuille contenant mille livres sterling.

LA GUERRE DES BALKANS

Devant Andrinople

CONSTANTINOPLE, 19. — Le bruit court que l'avant-garde de l'armée ottomane arrivera aujourd'hui devant Andrinople.

Une démarche des puissances

CONSTANTINOPLE, 19. — Les ambassadeurs et chargés d'affaires de toutes les puissances se sont rendus individuellement chez le grand vizir où ils ont fait une démarche pour signaler les dangers de la marche en avant de l'armée ottomane au-delà de la ligne Enos-Midia.

Le grand-vizir a répondu que l'armée ottomane n'avait pas dépassé cette ligne.

La déclaration du grand-vizir n'a pas manqué de causer quelque surprise dans les milieux informés.

Pour la paix

BUCAREST, 19. — En vue de déterminer promptement les bases sur lesquelles la paix générale dans les Balkans peut être conclue, le gouvernement roumain va se mettre probablement en rapport dès aujourd'hui avec le gouvernement serbe.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— Les personnes qui auraient des réclamations à formuler contre les citoyens Erhard Lambert et Bertrand Berthoud, à La Chaux-de-Fonds, pour faits de charge se rapportant aux fonctions de préposé et substitut de l'office des poursuites et des faillites de La Chaux-de-Fonds qu'ils exerçaient précédemment, sont invitées à les adresser au département de Justice, jusqu'au 22 octobre 1913.

— Modification de l'état de collocation de la faille de Edouard Jutzeler, hôtelier et propriétaire, à Dombresson. L'état de collocation modifié peut être consulté à l'office des faillites du Val-de-Ruz, à Cernier, où les actions en contestation doivent être introduites dans les dix jours à dater du 17 juillet.

— Homologation du concordat de Philippe-Joseph De Pietro, négociant, à La Chaux-de-Fonds. Administrateur : office des poursuites et des faillites de et à La Chaux-de-Fonds. Date de l'homologation : 8 juillet 1913.

Publications scolaires

Postes au concours

Brot-Dessous. — Institutrice de la 2me classe primaire-maternelle. Entrée en fonctions : 1er septembre 1913. Offres de service jusqu'au 14 août.

Gorgier. — Institutrices des deux classes, classe enfantine et classe mixte des Prises. Entrée en fonctions : 1er septembre 1913. Offres de service jusqu'au 20 août.

Extrait de la Feuille Officielle Suisse du Commerce

— Wilhelm Bonhôte, allié Borel, domicilié à Peseux, et Woldemar L'Éplattier, domicilié à Neuchâtel, ont constitué, à Neuchâtel, dès le 1er juillet 1913, sous la raison sociale Bonhôte-Borel et Cie, une société en nom collectif. Entrepris de tous travaux de construction et spécialement d'asphaltage, de béton armé et de cimentage.

AVIS TARDIFS

Le Comité de l'Orphéon rappelle la course de demain et invite cordialement tous les amis de la société à y participer avec leur famille. (Voir annonces.)

Drapeau fédéral sur l'Hôtel Bellevue si la course a lieu.

Sous-officiers

NEUCHÂTEL

Exercice de marche renvoyé au dimanche 27 juillet 1913

Madame veuve Alix Droz née Donzé, Madame et Monsieur Joseph Carrard-Droz et leurs enfants : Marcel, Vital et Yvonne, Monsieur Alphonse Droz, au Champ-du-Moulin, et ses enfants, les enfants de feu Alexandre Droz, à La Chaux-de-Fonds, Monsieur Louis Droz, à Neuchâtel, Monsieur Joseph Donzé et ses enfants, à Birmingham, ainsi que toutes les familles parentes ou alliées, ont le douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur Henri DROZ

que Dieu a repris à lui aujourd'hui vendredi 18 juillet, dans sa 70^{ème} année, après une pénible maladie. Gressier, le 18 juillet 1913.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Gressier, le dimanche 20 juillet 1913, à 3 heures après midi.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Marie Hauert, ses enfants et petits-enfants, ont le grand chagrin d'annoncer à leurs parents, amis et connaissances, le décès de leur époux, père, beau-père et grand-père,

Monsieur Jacob HAUERT

décédé après 2 jours de vives souffrances, vendredi 18 juillet, à 4 h. ¼ du soir, dans sa 74^{ème} année.

Ps. 23.

L'ensevelissement aura lieu, à Cornaux, le lundi 21 juillet, à 1 h.

Domicile mortuaire : Thiblé.

Monsieur et Madame Paul Huguenin-Matter et leur fille : Marie, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Ernest Bille et famille, à Cernier, Monsieur et Madame Paul Huguenin et famille, à La Chaux-de-Fonds, Madame Pauline Gehrig, à Boudevilliers, Monsieur et Madame Emile Suter-Herzog, à Bâle, ainsi que les familles Dubois, à Neuchâtel, Droz, à Colombier, Deleule, aux Villers, Girard, à Renan, Saint-Imier, Berne, Neuveville, Veuve, à Cernier, Veuve et Sougel-Veuve, à Chézard, Evard, à Neuchâtel, Girod, à Saint-Imier, Meyrat, à Genève, Lozeron, à Auvier, font part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère sœur, tante, nièce et cousine,

Madame Marie GIRARD-HUGUENIN

que Dieu a retirée à Lui ce matin, à l'âge de 59 ans. Neuchâtel, le 18 juillet 1913.

Le juste vivra par la foi.

Romains I, 17.

L'ensevelissement aura lieu dimanche 20 juillet, à 1 heure après midi.

O 357N

Domicile mortuaire : Terreaux 3.

ON NE REÇOIT PAS

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Mesdemoiselles Jeanne, Lucie, Germaine Graser, Monsieur Louis Graser, à Neuchâtel, Madame et Monsieur Travostino-Graser, au Locle, les enfants de feu Madame M. Gygi, à Kappelen, les familles Voumard et Langel, à Courtery, Ramseyer, à Tramelan et Granges, Achille Grosperre, au Locle, Gally-Graser, à Bienne, ainsi que les familles alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Louis GRASER née RAMSEYER

leur bien-aimée mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 56^{ème} année, après de longues et pénibles souffrances. Neuchâtel, le 17 juillet 1913.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi.

Jean XVII, v. 24.

Christ est ma vie.

Phil. I, v. 21.

L'ensevelissement aura lieu le samedi 19 courant, à 4 heures. Domicile mortuaire : Quai du Mont-Blanc 2. Cet avis tient lieu de faire part.

Messieurs les membres de la société des Jeunes Libraires de Neuchâtel-Serrières sont informés du décès de

Madame Louis GRASER

mère de leur collègue et ami, Monsieur Louis Graser, membre actif, et priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu samedi 19 courant, à 1 h.

Domicile mortuaire : Quai du Mont-Blanc 2.

LE COMITÉ.

Messieurs les membres de la Société suisse des Commerçants sont informés du décès de

Madame Louis GRASER

mère de notre membre libre, Monsieur Louis Graser. L'enterrement aura lieu samedi 19 courant, à 1 h. Domicile mortuaire : Quai du Mont-Blanc 2.

LE COMITÉ.

OBSERVATOIRE DU JORAT

Service spécial de la Feuille d'avis de Neuchâtel
Prévision du temps

Du 19 juillet. — Généralement assez beau ; ondées partielles.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

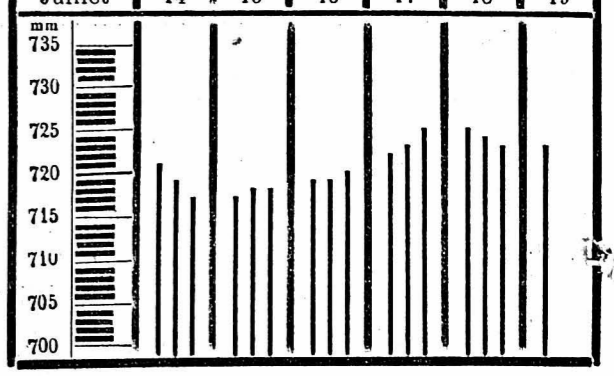
Bulletin météorologique — Juillet
Observations faites à 7 h. 30, 1 h. 30 et 9 h. 30

19. 7 h. ¼ : Temp. : 15.8. Vent : S.-O. Ciel : couvert.
Du 18. — Soleil le matin. Pluie fine intermittente à partir de 5 h. ¼ du soir.

Hauteur du baromètre réduite à zéro

suivant les données de l'Observatoire.

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719.5 mm.



STATION DE CHAUMONT (alt. 1128 m.)
17 10.2 | 7.0 | 13.0 | 669.7 | 4.7 | S.-E. | [faible] | cour.
Assez beau.

18 juillet (7 h. m.) 9.5 | 672.8 | faible nuageux
Niveau du lac : 19 juillet (7 h. m.) : 429 m. 700

Température du lac : 19 juillet (7 h. m.) : 17°

Bulletin météor. des C. F. F. 19 juillet, 7 h. m.

Altitude mètres	STATIONS	Temp. centigr.	TEMPS et VENT
280	Bâle	16	Couvert. Calme.
543	Berne	17	Quelq. nuag. »
587	Coire	14	Pluie. »
1543	Davos	8	»
632	F		